Au service
des peuples
et des nations

# Etude sur les Facteurs de Vulnérabilité des Jeunes dans la région de Tahoua

**RAPPORT FINAL**

Au service
des peuples
et des nations

# Etude sur les Facteurs de Vulnérabilité des Jeunes dans la région de Tahoua

## RAPPORT FINAL

**ETUDE COMMISSIONNEE PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)**

**ET**

**REALISEE PAR**

**YAHAYA GARBA ISMAEL, ECONOMISTE, CONSULTANT NATIONAL INDEPENDANT**

***Les opinions exprimées sont celles du Consultant et ne reflètent pas nécessairement les vues du Bureau du PNUD ou celles du Gouvernement nigérien.***

Copyright © UNDP 2014
All rights reserved
Niger

# Table des matières


1 LISTE DES TABLEAUX ..... 4
2 LISTE DES GRAPHIQUES ..... 4
3 ABREVIATIONS ..... 5
4 REMERCIEMENTS ..... 6
5 RESUME EXECUTIF ..... 7
6 INTRODUCTION ..... 9
7 CHAPITRE 1: CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE L'ETUDE ..... 11
7.1 Définition et cadre théorique d'analyse du concept de Vulnérabilité: ..... 11
7.1.1 La vulnérabilité au sens large : ..... 12
7.1.2 La vulnérabilité : une mesure difficile : ..... 12
7.2 Définition du concept de Jeunesse ..... 13
7.3 Cadre et Contexte Général de l'Etude : ..... 14
7.3.1 Cadre de l'Etude ..... 14
7.3.2 Justification de l'Etude : ..... 15
7.3.3 La consolidation de la paix au Niger ..... 16
7.3.4 La région de Tahoua ..... 17
7.3.5 Utilités et utilisateurs des résultats de l'Etude : ..... 19
7.4 Objectifs et Résultats attendus de l'Etude : ..... 22
7.4.1 Objectifs : ..... 22
7.4.2 Résultats attendus : ..... 23
7.5 Aspects Méthodologiques : ..... 23
7.5.1 La recherche documentaire ..... 23
7.5.2 Elaboration des documents techniques : ..... 23
7.5.3 Enquêtes de terrain ..... 24
7.5.4 Champ de l'étude ..... 25
7.5.5 Population cible ..... 25
7.5.6 Collecte des données : ..... 25
8 CHAPITRE 2: CADRE D'ANALYSE DES FACTEURS DE VULNERABILITE DES JEUNES ..... 29
8.1 Qui sont les jeunes vulnérables et pourquoi sont-ils vulnérables ? ..... 29
8.2 Que Faire pour prévenir la vulnérabilité des jeunes ? ..... 47
9 CHAPITRE 3 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ..... 50
9.1 Conclusions ..... 50
9.2 Les Recommandations ..... 53
10 ANNEXES ..... 57
10.1 Guide de l'étude ..... 57
10.2 Manuel de l'Agent enquêteur ..... 64
11 BIBLIOGRAPHIE ..... 69

# 1 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition du nombre de jeunes à enquêter par sexe à Tchinta et Tassara..... 26
Tableau 2: Répartition (%) des enquêtes par tranche d'âge spécifiques selon le sexe ..... 26
Tableau 3: Répartition des enquêtés par tranche d'âges, selon que la personne perçoive un revenu ou pas ..... 32
Tableau 4: Répartition des jeunes exerçant une activité par sexe, selon la satisfaction de leurs besoins alimentaires..... 33
Tableau 5: Répartition des jeunes par statut d'occupation selon le sexe..... 36
Tableau 6: Répartition des jeunes par tranche d'âges, selon qu'ils soint scolarisé on non ..... 37
Tableau 7: Répartition des jeunes par sexe, selon les tranches d'âges et la fréquentation scolaire.... 38
Tableau 8: Répartition des enquêtés par état matrimonial, selon le sexe ..... 39
Tableau 9: Répartition des enquêtés par tranche d'âges, selon l'état matrimonial ..... 40
Tableau 10: Répartition des jeunes par sexe selon la connaissance du lieu de procuration du préservatif ..... 41
Tableau 11: Répartition des jeunes ayant entendu parler des IST/VIH/Sida par sexe, selon la tranche d'âges..... 41

# 2 LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Représentation des jeunes enquêtés qu'ils soient retournés ou pas suivant le sexe..... 27
Graphique 2: illustration des facteurs structurels de vulnérabilité ..... 31
Graphique 3: Représentation des enquêtés par tranche d'âge par rapport à l'utilisation des préservatifs..... 41
Graphique 4: Proportion des jeunes ayant entendu parler des complications liées aux grossesses par sexe..... 42
Graphique 5: Proportion des jeunes connaissant les méthodes de contraception par sexe ..... 43

# 3 ABREVIATIONS

**ANPE :** Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi

**AQMI :** Al Quaida au Maghreb Islamique

**CNJ :** Conseil National de la Jeunesse

**CONFEJES :** Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage

**EDSN :** Enquête Démographique et de Santé au Niger

**FAO :** Fonds des Nations pour l'Alimentation

**HACP :** Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix

**INS :** Institut National de la Statistique

**IST :** Infections Sexuellement Transmissibles

**JPAD :** Jeunes, Paix et Développement

**MUJAO :** Mouvement pour l'Unicité de la Jihad en Afrique de l'Ouest

**OIM :** Organisation Internationale des Migrations

**ONG :** Organisation Non Gouvernementale

**PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement

**UNICEF :** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**UNFPA :** Fonds des Nations pour la Population

**SIDA :** Syndrome Immuno Déficience Acquis

**VIH :** Virus de l'Immunodéficience Humain

# 4 REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée grâce au concours de plusieurs personnes sur initiative du Fonds des Nations Unies pour la Population (PNUD).

Le succès de l'étude est à l'actif des jeunes enquêteurs de la région dévoués à la cause et dont les travaux ont été supervisés par des chefs d'équipes attentionnés et rigoureux. Ces personnes ont bravé les dures réalités de la zone avec une chaleur intense en multipliant les échanges et les conversations avec l'ensemble des structures des communautés concernées.

Nous tenons aussi à remercier le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Niger d'une part, sur le choix porté en notre modeste personne pour la réalisation de cette étude, et d'autre part l'ensemble des autres agences et institutions des Nations Unies pour leur collaboration.

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif mené en collaboration avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse. C'est le lieu de leur adresser toute notre reconnaissance pour leurs contributions énormes et très utiles dans l'élaboration de ce document.

Enfin, nous remercions tous ceux qui, pour leurs contributions précieuses à travers leurs suggestions et leurs observations ont permis d'enrichir le contenu de ce rapport et d'améliorer sa qualité scientifique.

# 5 RESUME EXECUTIF

Cette étude a été commanditée par le Programme des Nations Unies pour le Développement en vue de réaliser une analyse diagnostique de la situation des jeunes dans la région de Tahoua en général et celle des jeunes retournés dans les départements de Tchintabaraden et Tassara en particulier.

Pour y parvenir, nous nous sommes basés sur la littérature existante sur les questions de vulnérabilité des jeunes, les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2001 et de ces différentes structures et évolutions, des données du rapport provisoire du recensement général de la population de 2012 ; les différentes enquêtes démographiques de santé, de scolarisation, les sources d'informations sur les jeunes au Niger et dans le monde en général et les données issues de certaines institutions de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

Il y a eu également une étude de terrain à travers une enquête auprès des jeunes âgés de 15 à 35 ans, des focus groupes auprès des jeunes de la même tranche d'âge et d'autres structures, des autorités administratives et coutumières, des parents et des autres acteurs sociaux.
A défaut de mener l'étude sur un effectif considérable, et compte tenu des moyens limités, un échantillon de trois cent quatre vingt deux (382) jeunes a été choisi à Tchintabaraden et Tassara selon des critères de représentativité numérique et qualitative. Ce qui a permis de déterminer des indices sur les problèmes que vivent les jeunes dans cette zone. Les informations qualitatives obtenues à partir des groupes de discussion nous ont permis de mieux appréhender la vulnérabilité des jeunes de la région. Les jeunes constituent l'une des couches les plus vulnérables de la société et en même temps ils constituent l'espoir d'une nation.

D'après les résultats de nos travaux, les problèmes de la jeunesse sont multiples. Ils se manifestent dans un contexte marqué par la dégradation du potentiel productif, l'augmentation des besoins liée à la croissance démographique, la persistance de la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les problèmes en matière de santé de la reproduction, le manque d'emplois, la non scolarisation et le manque de formation, la discrimination à l'égard des femmes, etc. Ces difficultés sont aussi liées à un contexte international caractérisé par les problèmes économiques persistants et les crises politiques et sécuritaires de certains pays voisins du Niger dont les plus récentes sont enregistrées en Lybie, au Mali, au Nigéria, etc.
Ces différents éléments contextuels ont contribué à l'aggravation de la situation dans laquelle vivent les jeunes tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En matière de pauvreté monétaire, beaucoup de jeunes (79,84%) nous ont affirmé ne pas avoir un revenu particulier et 13,09% dont 11,01% de filles et 13,92% de garçons ont déclaré ne pas subvenir à leurs besoins élémentaires.

En matière d'emploi, seulement 9,16% de garçons et 9,96% de filles ont reconnu avoir une occupation contre 32,72% de garçons et 5,24% qui ont déclaré être au chômage sans aucune activité. Les autres sont des scolaires (8,90%), ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi (20,02) et les inactifs (9,42%).

Sur le plan scolaire, seulement 31,41% des enquêtés fréquentent l'école contre 68,59%. Cela peut être compris du fait que beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge du niveau secondaire. Mais, il faut tout de même noter que c'est seulement 35,16% de garçons et 21,10 de filles qui ont fréquenté l'école tous niveaux confondus contre respectivement 64,84% de garçons et 78,90% de filles qui n'ont jamais été à l'école. Cela montre encore une fois plus les difficultés que rencontrent les filles sur le plan scolaire.

En matière de santé, il faut noter le manque de personnel et de médicaments de premiers soins dans les centres de santé. Il y a aussi les longues distances qui sont parcourues généralement par certains patients surtout les femmes pour les soins. Il y a enfin le manque d'informations sur la santé reproductive, les maladies sexuellement transmissibles et le VIH SIDA et les complications de grossesse. Seulement 25,64% de garçons et 20,18% de filles ont une idée des lieux où l'on peut se procurer des préservatifs et 69,74% et 30,26% respectivement de garçons et de filles interrogés ont entendu parler des IST/VIH/SIDA. Cet état de fait montre une fois de plus que beaucoup reste à faire en matière d'informations et de sensibilisations surtout des filles en matière de santé de la reproduction

En ce qui concerne les violences sur les femmes et les enfants, elles sont toujours récurrentes surtout en milieu rural. Là aussi, il n'y a pas assez d'informations sur les voies et moyens à suivre par les femmes pour y mettre fin. La religion et la coutume sont accusées à tort ou à raison comme responsables de ces violences.

Dans tous les débats, le problème le plus crucial soulevé par les jeunes et l'ensemble de la population est le manque d'eau et surtout le statut de la zone déclarée « zone pastorale » depuis 1961 limitant ainsi l'agriculture qui constitue une des importantes mamelles de l'économie de la région.

Les jeunes retournés de la Libye comme ceux vivant dans la zone sont en grande partie vulnérables et des solutions doivent être apportés aux problèmes qu'ils vivent de façon urgente afin de prévenir les risques que cette vulnérabilité peut entrainer.

L'analyse des données de cette étude a permis d'identifier les points forts, les points faibles et les principaux enseignements qui peuvent être tirés. Elle a aussi permis de faire des recommandations en vue d'adopter des stratégies de réduction de la vulnérabilité des jeunes pour un développement durable de la région de Tahoua en général et des départements de Tchintabaraden et Tassara en particulier.

# 6 INTRODUCTION

Le Niger, à l'instar des autres pays africains est confronté à d'innombrables contraintes naturelles, notamment la désertification, l'ensablement du lit des cours d'eau, les érosions, ainsi qu'à certaines catastrophes ou difficultés telles que les invasions des prédateurs, les épidémies et bien sûr l'insécurité le long de ses frontières.

La pluviométrie est caractérisée par une forte variabilité dans l'espace et dans le temps. Ainsi, on distingue :

- La zone sahélo-soudanienne qui représente environ 1% de la superficie totale du pays et qui reçoit 600 à 800 mm de pluie en moyenne par an. C'est la zone la plus propice pour l'agriculture et l'élevage ;
- La zone sahélienne qui couvre environ 10% du pays et qui enregistre 350 à 600 mm de pluie annuellement. Cette zone est favorable pour l'agro pastoralisme ;
- La zone sahélo-saharienne avec des hauteurs de pluie annuelles de 150 à 350 mm adaptée à l'élevage de transhumance et qui couvre 12% de la superficie totale du pays.
- La zone saharienne qui couvre plus de trois quart de la superficie du Niger (77%) et où les pluies sont rares (0 à 150 mm)

La population du Niger est estimée en 2011 à 16.3 millions d'habitant[1] dont 64% a moins de 24 ans. Par ailleurs, le chômage des jeunes constitue une préoccupation importante et en 2010, il a été dénombré 7 363 diplômés[2] sans emplois dont 52,5% d'hommes et 47,5% de femmes. Cette situation est préoccupante, notamment dans la zone sahélo-saharienne, où la jeunesse peut devenir une proie facile à la manipulation et au recrutement dans des activités illicites.

Par ailleurs, le Niger a connu depuis le début de ce siècle plusieurs épisodes de crises alimentaire et nutritionnelle de grande ampleur (2005, 2007, 2010, 2012)[3]. La récurrence de ces crises alimentaires expose fortement les populations à une vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle fréquente.

En matière sécuritaire, la situation est caractérisée par les effets des conflits au Mali et en Libye mais aussi par les menaces terroristes des groupes islamistes (BOKO HARAM) du Nord Nigéria. Il y a également le développement de la circulation illicite d'armes à feu dans toute la partie nord du Niger, la contrebande dans certaines régions du pays, les conflits inter communautaires, etc. La principale victime de toutes ces crises sont les jeunes qui, dans la recherche d'une vie meilleure risqueront de tomber dans les affres de ces groupes organisés.

La prise en compte de cette réalité explique l'intérêt conjoint du gouvernement nigérien et de ses partenaires au développement à rechercher des stratégies durables visant à réduire la vulnérabilité des jeunes. Pour atteindre cet objectif, des actions sont nécessaires. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude sur la « vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua » commanditée par le PNUD.
Cette étude se justifie à plusieurs égards. D'abord, elle permet à l'Etat nigérien de prévenir les risques de conflits dans la zone, une zone en proie à plusieurs types de conflits. Ensuite, elle permettra de diagnostiquer la situation des jeunes de la région de Tahoua notamment à

---

[1] INS, 2011

[2] Enquête ANPE, INS, 2010

[3] L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, cadres politiques et options techniques pour l'action

Tchintabaraden et Tassara afin d'améliorer leurs conditions de vie, réduisant ainsi leur vulnérabilité.

**Les objectifs et résultats attendus de cette étude sont définis comme suit :**

**Objectif global :** Mieux connaitre la situation de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua plus précisément dans les départements de Tchintabaraden et Tassara afin de les intégrer dans le processus de développement économique de leur région.

**Objectifs spécifiques:**

- Identifier les principaux facteurs de vulnérabilités des jeunes dans le contexte sécuritaire actuel du Niger;
- Analyser les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles qui sous-tendent la condition des jeunes dans les départements de Tchintabaraden et Tassara;
- Dégager les problématiques prioritaires en terme de gaps dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes et dégager des pistes d'amélioration de leur situation;
- Identifier les groupes les plus vulnérables susceptibles d'être les principales victimes de la situation actuelle et des risques potentiels.

**Résultats attendus :**

- Un rapport complet de l'analyse de la vulnérabilité des jeunes, inclus les conclusions et recommandations permettant un suivi réaliste, pertinent et cohérent des activités est élaboré ;
- Un rapport d'état des lieux de la situation des jeunes face aux menaces sécuritaires permettant de constituer de manière exhaustive la situation de référence du projet est établi;
- Des perspectives et recommandations sont formulées pour une stratégie d'intégration des jeunes dans la stratégie globale de développement économique de la région de Tahoua.

Le rapport est structuré en trois parties qui sont :

- Le cadre conceptuel et théorique de l'Etude,
- Le cadre d'analyse et les facteurs de vulnérabilité des jeunes,
- Les recommandations pour une stratégie d'intégration des jeunes dans le développement économique et social de leur région

# 7 CHAPITRE 1: CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE L'ETUDE

Le Niger partage ses frontières avec plusieurs pays qui traversent des périodes de crises et de transformations importantes qui risquent d'avoir des conséquences graves sur sa stabilité socio-économique. Ces crises qui continuent encore de traverser toute la bande sahélienne à savoir le Mali, la Lybie et le Nigéria, créent une instabilité sur le plan régional et entrainent le déplacement des populations le long des frontières concernées. Ces déplacements ont pour conséquences l'augmentation des risques de vulnérabilité des populations et le développement de certaines activités illégales.
Malgré les multiples efforts fournis par les autorités nigériennes, la stabilité et l'unité nationale sont menacées. Rappelons que le Niger a connu plusieurs années de rébellion dans sa bande nord et beaucoup d'efforts ont été consentis par le gouvernement pour signer des accords en vue d'y mettre fin à ces différentes crises. D'importants efforts sont également en train d'être fournis actuellement dans le cadre de la consolidation de la paix dans toute la zone sahélo-saharienne du pays. Cette dynamique va permettre aux autorités du pays de prévenir toute dégradation de la situation sécuritaire à travers une amélioration de la situation des jeunes en général et des retournés des zones de conflits en particulier, déjà affectés par une insécurité alimentaire chronique et autres problème tels que le chômage, le désœuvrement, etc.
Ainsi, afin de mieux orienter les stratégies d'intervention en faveur des groupes vulnérables notamment les jeunes pour mettre en œuvre le plus efficacement possible le projet « Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua», le PNUD a confié une étude destinée à identifier les principaux facteurs de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua, plus particulièrement dans les départements de Tchintabaraden et de Tassara.

Mais avant toute analyse, il est important de connaître la définition et la signification des deux concepts importants utilisés dans cette étude : le concept de vulnérabilité et celui de jeunesse.

## 7.1 Définition et cadre théorique d'analyse du concept de Vulnérabilité:

Le concept de vulnérabilité est depuis plus d'une trentaine d'années au cœur de nombreuses analyses sur les risques liés aux grandes catastrophes, ou à la pauvreté et à la malnutrition. C'est un terme qui est très utilisé, mais qui ne renvoie pas toujours à un concept théorisé.
Fondamentalement, la vulnérabilité est « la blessure ou l'endommagement résultant d'une sollicitation ou agression externe »[4]. En fait la vulnérabilité doit s'appréhender à deux niveaux.
Le premier niveau est un niveau direct. C'est le niveau d'affectation par le phénomène des trois catégories d'éléments directement en jeu : les biens, les activités et fonctions sociales et les personnes physiques. On parle d'endommagement pour les biens, de dysfonctionnement pour les fonctions et activités, de préjudices pour les personnes.
Le deuxième niveau est celui utilisé en sciences sociales et qui considère les dommages potentiels ou constatés sous l'angle de la société. Il s'agit bien alors de caractériser tous les éléments de faiblesse d'une société donnée vis-à-vis d'agressions ou de problèmes externes auxquels elle n'est pas ou est mal préparée. On rejoint là les facteurs d'amplification en matière de menaces.

La vulnérabilité traduit également le caractère fragilisé d'une personne ou d'un groupe social du fait d'une atteinte physique, sociale ou morale et se trouvant dans une insécurité permanente du fait de cette situation et nécessitant de ce fait une action spécifique de protection sociale. Dans ce cas, la vulnérabilité n'est pas seulement économique mais aussi sociale.
La vulnérabilité structurelle est plus difficile à appréhender lorsque l'on ne dispose pas de données, de réflexions sur les éléments structurels, fonctionnels et humains.

[4] Examen des causes de la violence chez les jeunes (2008)

### 7.1.1 La vulnérabilité au sens large :

Il existe de nombreuses définitions du concept de vulnérabilité. Mais son manque d'unification réside dans l'usage encore restreint de ce concept dans des études appliquées.
Plusieurs études commanditées par des organismes internationaux ont essayé récemment de faire le point sur les différentes approches. Mais la rapidité avec laquelle les travaux se multiplient aujourd'hui autour de ce concept réclame encore un grand pragmatisme dans sa définition à des fins d'application. On peut donc retenir la définition suivante de ce concept : « la vulnérabilité est la prédisposition d'un système à souffrir d'un choc ou d'un stress » (Dr Jorg Spieldner).

Par ailleurs, la question de vulnérabilité englobe la capacité de réaction du système au moment du choc (résistance) ou après le choc (résilience). Il s'agit donc d'un état à un instant t, mais qui intègre des considérations dynamiques. Dans ce type de travaux, la notion de risque est associée à la perte redoutée, celle de sinistralité comme étant la probabilité d'occurrence de tels désastres (ou de leur possibilité).
D'autres concepts, comme celui d'explosion ou de capacité à gérer la situation sont également au cœur de la vulnérabilité.

Souvent, la vulnérabilité est vue comme la dimension interne du facteur de risque, le risque lui-même représentant le facteur externe. Mais il est aussi fréquent de séparer la vulnérabilité elle-même entre une face externe (exposition à une catastrophe) et une face interne (capacité à gérer la situation).
Par ailleurs, nous pensons encore que le concept de vulnérabilité doit encore être élargi : d'une part des évènements non naturels et d'autre part des situations plus souterraines, ou la matérialisation du risque n'est pas l'élément causal de la catastrophe.

### 7.1.2 La vulnérabilité : une mesure difficile :

Les tentatives pour mesurer la vulnérabilité se heurtent donc naturellement à la difficulté d'évaluer la capacité de réaction d'un système à l'équilibre. Il est nécessaire d'observer des crises et d'en inférer un modèle de réaction qui doit valoir pour d'autres situations catastrophiques.
Il existe de nombreux autres aspects importants liés à la mesure de la vulnérabilité.
Certains travaux en matière d'économie du développement posent la vulnérabilité inconditionnellement au type de risque, et s'attachent à mesurer une forme générale de vulnérabilité issue de la pauvreté, des relations de pouvoir au sein de la société, de l'accès et du contrôle de la richesse, des structures sociales, de l'insécurité, etc. Si on souhaite souvent disposer d'une mesure unique de vulnérabilité d'un système face à différents facteurs de risque, on comprend qu'un arbitrage doit avoir lieu entre l'efficacité de la mesure et son usage pratique. La finalité de la mesure de la vulnérabilité est un vrai sujet aux contours parfois éminemment politiques.
Une seconde difficulté en matière de mesure de la vulnérabilité est qu'elle est fonction de l'intensité des sinistres. Dès lors, la vulnérabilité devient une fonctionnelle et non une simple valeur.

Dans notre étude, le concept de vulnérabilité est défini comme la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie déjà dégradées ou se dégrader face à un certain nombre de situation ; il faut donc non seulement identifier le risque global encouru par chaque individu dans un lieu et à une époque donnés mais aussi leurs capacités de réaction, c'est-à-dire toutes les possibilités qui s'offrent pour résister aux effets négatifs du choc et remonter la pente.

## 7.2 Définition du concept de Jeunesse

Il est difficile de donner une définition standard du concept de jeunesse. La tentative de définition dépend d'une multitude de facteurs politiques et culturels. La problématique de la jeunesse repose souvent implicitement et involontairement sur l'idée d'un groupe spécifique et définissable, auquel il convient de proposer des actions et des solutions.

Il faut noter que ce concept est diversement défini par les acteurs socio politiques et les institutions internationales. Mais, du point de vue statistique, elle est une classe d'âge. Sa définition pose alors le problème d'intervalles d'âges. Toutefois, cette classe d'âge n'a pas fait l'objet d'unanimité.
Dans certains pays, la limite inférieure de cet intervalle ou l'âge d'entrée dans la catégorie de jeunes est fixée à 12 ou 13 ans ou encore 14 ou 15 ans pour d'autres. Cependant, toute définition de la jeunesse se réfère à un ou deux des trois facteurs suivants: biologique (âge), socioculturel et économique.
En effet, l'âge détermine différentes lignes de démarcation entre l'enfant, l'adolescent, le jeune, l'adulte et le vieux. Ces lignes sont matérialisées par des changements biologiques et physiologiques de l'individu. Mais, l'âge à lui seul ne permet pas de définir la jeunesse car, il faut aussi tenir compte des juridictions socio culturelles qui autorisent l'individu à exercer certaines activités.

La jeunesse constitue, de ce qui précède, un ou des groupes d'individus ayant des caractéristiques spécifiques, des besoins particuliers et des aspirations. Par caractéristiques, on fait allusion ici à l'âge, l'état matrimonial, la situation scolaire ou la propriété. Ainsi, un jeune peut être défini par son appartenance à un groupe d'âge dans certaines sociétés ou par sa situation matrimoniale dans d'autres comme chez les Haoussa du Niger.

Sur cette lancée, au niveau régional, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES, créée en 1969 dont le siège est à Dakar) a retenu pour sa part la tranche d'âge allant de 16 à 30 ans[5].

Au Niger, trois définitions de la jeunesse coexistent :

- la première émane de la Charte nationale de la jeunesse qui définit la jeunesse comme étant l'ensemble des êtres humains des deux sexes dont l'âge varie entre 14 et 30 ans.

- la deuxième est celle des Nations Unies qui définissent les jeunes comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 24 ans et les adolescents comme l'ensemble des individus de 10 à 19 ans. Cette définition s'applique par conséquent aux programmes et projets soutenus par le Système des Nations Unies.

- Enfin, selon la Charte africaine de la jeunesse dont le Niger est signataire, un jeune signifie tout être humain âgé de 15 à 35 ans. Le Niger a ratifié la Charte Africaine de la Jeunesse**.**

En outre, la Politique Nationale de la Jeunesse adoptée par le gouvernement en Février 2011 définit la jeunesse comme « toute personne ayant un âge compris entre 15 et 35 ans »

Compte tenu de l'importance de la problématique du thème de cette étude, la jeunesse sera définie de la façon la plus large et générale qui soit, à savoir comme la période du cycle de vie qui précède le début de l'âge adulte. Pour ce qui est des statistiques portant sur la jeunesse citées

[5] D'après le Rapport de l'Analyse de la situation des jeunes au Niger 2009 du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Niger

dans ce rapport, elles devront être entendues comme se référant à la définition adoptée en Février 2011 par le gouvernement nigérien, à savoir tout individu âgé de 15 à 35 ans.

## 7.3 Cadre et Contexte Général de l'Etude :

### 7.3.1 Cadre de l'Etude

Vaste territoire sahélo-saharien, le Niger couvre une superficie de 1.267.000 km2. C'est un pays enclavé qui partage 5.697 kilomètres de frontière avec au Nord l'Algérie (956 km) et la Lybie (354 km), à l'Est le Tchad (1.175 km), au Sud le Nigéria (1.497 km) et le Bénin (266 km) et à l'Ouest le Burkina Faso (628 km) et le Mali (821 km).
Le climat nigérien est caractérisé par des précipitations insuffisantes et mal réparties dans le temps et dans l'espace. Ce qui entraîne des sécheresses récurrentes qui créent régulièrement des déficits dans la production agricole et des crises alimentaires parfois sévères. Ces crises naturelles peuvent entrainer des conséquences néfastes à la stabilité sécuritaire nationale caractérisée par des tensions politiques, foncières et sociales qui peuvent dégénérer en conflits mettant aux prises des communautés et rendre réversibles les situations dans lesquelles la paix semblait définitivement acquise.
La survenance épisodique de ces conflits, l'intensification de la circulation illicite d'armes à feu, la contrebande dans certaines régions du pays, et l'insécurité au Nord sont autant d'éléments qui augmentent la pression sur les mécanismes de consolidation de la paix. Le Niger est, de plus, sensible à l'instabilité des pays limitrophes que sont notamment la Libye, le Mali, le Tchad et le Nigeria.
Le Niger a une population estimée à 11.060.291 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001[6] (INS, RGPH 2001).Cette population est majoritairement jeune, environ 56,5% a moins de 18 ans et la population potentiellement active représente 49,6% de la population totale. Elle a un taux de croissance démographique de 3,9%[7] l'an, l'un des plus élevés au monde.
Par ailleurs, le chômage des jeunes constitue une préoccupation importante. Au niveau national cette situation est préoccupante, et notamment dans la zone sahélo-saharienne, où la jeunesse peut devenir une proie facile à la manipulation et au recrutement dans des activités illicites.
En effet, cette frange de la population subit de plein fouet les méfaits du chômage et du sous-emploi. A cela, s'ajoutent l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, la faiblesse du système éducatif en termes d'offre, d'accès et de qualité et en général le faible niveau de développement humain du pays. Ce qui se traduit par la persistance, en ville comme en campagne, des problèmes économiques et sociaux tels que la pauvreté, l'analphabétisme, la mendicité, la délinquance, l'exode, etc.

L'incidence de la pauvreté est élevée et quasi-stable sur plusieurs décennies, malgré un léger repli observé en 2008 (59,5%) par rapport à 2005 (62,1%). La pauvreté est surtout un phénomène rural (où 65,7% sont en dessous du seuil de pauvreté) et beaucoup plus marquée au niveau de la population féminine[8].
Cette diminution du revenu et les progrès lents des dernières années dans les domaines du capital humain (santé et éducation notamment), font en sorte que sur le plan du développement humain, le Niger est classé en dernière position dans le dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2012[9].

---

[6] INS, RGPH 2001

[7] EDSN, 2012

[8] Profil national de pauvreté, INS, 2008

[9] Rapport PNUD, IDH 2013

En matière de santé de la reproduction, les données statistiques montrent que 35% des jeunes ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans et le plus souvent dans le cadre du mariage, puisqu'au niveau national 36,1 % des jeunes filles sont mariées avant l'âge de 15 ans, 74,5% avant l'âge de 18 ans[10].

En termes d'utilisation des services, les données en matière de santé sexuelle et reproductive restent préoccupantes: 83% des filles connaissent une ou plusieurs méthodes ou techniques contraceptives mais en moyenne, seulement 3,1%[11] d'entre elles les utilisent. Le nombre moyen de consultations prénatales chez les jeunes filles est très faible (1,3% au niveau de la tranche d'âge de 15-19 ans et 1,5% chez les 20-24 ans). Ces données sont la conséquence d'entraves bloquant l'accès aux services de santé reproductive : tabous sociaux, structures de prise en charge pas toujours adaptées, disparités sociales liées au genre, manque d'éducation, etc.

Ce contexte de développement contraignant subit de fréquents chocs externes résultant des catastrophes naturelles et des conflits. Il rend en effet le pays très vulnérable aux crises dont la survenance compromet davantage ses chances de développement. De plus, le Niger est confronté à des crises alimentaires répétitives qui affectent surtout les populations les plus vulnérables particulièrement les jeunes. Les crises alimentaires peuvent intervenir dans un contexte national caractérisé par des tensions politiques, foncières et sociales. Ces tensions peuvent dégénérer en conflits et rendre réversibles les situations dans lesquelles la paix semblait définitivement acquise. La multiplication des facteurs exogènes additionnels aux tensions endogènes rapproche le Niger de son point de rupture et pourrait avoir des impacts sur la paix dans le pays et dans la région.

Les autorités nationales cherchent maintenant à agir de manière préventive à travers des activités stratégiques de prévention et de renforcement des capacités des intervenants en mesure de renforcer la résilience des populations en faveur de la paix de sorte à maintenir les acquis de stabilité. Cette stabilité, acquise à travers de forts investissements de ressources et un dialogue politique proactif et inclusif, demeure une condition préalable aux investissements et au développement de toutes les régions du Niger.

### 7.3.2 Justification de l'Etude :

Cette étude s'inscrit dans le plan d'actions globale du Niger élaboré par les autorités nationales et ses principaux partenaires travaillant dans les domaines du développement et de la paix, et qui considère l'impact des personnes retournées de la Libye et de la jeunesse en général comme l'un des trois principaux facteurs de risques pour le Niger. Elle s'appuie également sur les orientations proposées par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP).

L'action propose de cibler à la fois les jeunes les plus vulnérables et les plus exposés, afin de renforcer leurs capacités à résister à la tentation d'activités illicites pouvant affecter la paix et la sécurité des communautés. Les actions devront permettre l'accès des jeunes à risque aux opportunités économiques dans la zone Nord de la région Tahoua.
Étant donné la situation complexe dans le nord du Mali, et la significative affluence de personnes retournées de Libye, le gouvernement a identifié la région de Tahoua comme une zone spécialement sensible mais ne bénéficiant pas d'un appui suffisant de la part du Gouvernement et de ses partenaires internationaux. Étant donné l'incertitude qui règne quant aux mouvements de populations du nord Mali qui pourraient trouver refuge dans la région de Tahoua, la présence dans la zone d'ex-combattants, et le nombre important de personnes retournées de Libye, le

[10] EDSN, 2012

[11] EDSN, 2012

Gouvernement du Niger encourage les interventions de consolidation de la paix dans cette zone.

Le Gouvernement est plus particulièrement, préoccupé par le nombre important de jeunes gens désœuvrés dans la zone et qui pourraient être mobilisés par des éléments déstabilisants dans la zone ou à l'étranger. Un certain nombre d'entre eux ont appris, pendant les rébellions ou à l'étranger, à manipuler les armes et représentent des cibles faciles pour les éléments déstabilisateurs au Niger ou dans les territoires limitrophes. Leur réinsertion socioéconomique permettrait d'atténuer ce risque, mais également d'envoyer un message fort aux jeunes, pour exprimer l'engagement du gouvernement à leur venir en appui.

De plus, les activités d'appui à la réinsertion seront complétées par des activités de mobilisation de la jeunesse autour de projets communautaires valorisant la culture de la paix. Une sensibilisation plus large sera également entreprise pour l'ensemble des couches de la population en vue de renforcer la communication intergénérationnelle et d'harmoniser le message de paix promu par le projet, ce à travers les leaders d'opinion traditionnels et les élus locaux.

Alors que la zone subit des pressions graduelles sur les vecteurs de conflits et de tensions, le projet permettra d'atténuer leurs effets en offrant des alternatives citoyennes aux jeunes vulnérables et en augmentant leur résilience aux discours belliqueux auxquels ils risqueraient d'être exposés. En leur offrant des perspectives d'avenir et en leur insufflant la culture de la paix, les jeunes auront un intérêt plus grand pour la consolidation durable de la paix.

### 7.3.3 La consolidation de la paix au Niger

La question de la consolidation de la paix au Niger est caractérisée par une économie fragile et une certaine instabilité politique dans une situation sous -régionale très agitée. La dernière rébellion a pris fin suite à des accords informels qui comprenaient notamment la mise en œuvre d'un programme de réinsertion des ex- combattants. A ce jour, le nombre de ces ex-combattants n'est pas connu et le Gouvernement dans ses efforts de consolidation de la paix, opte pour l'intégration de ces derniers à travers une approche plus large visant les jeunes à risque.

La consolidation de la paix au Niger est confrontée à un certain nombre de difficultés qui constituent des sources de problèmes. Ce sont:

- ✓ les insuffisances des textes sur la décentralisation qui créent parfois des conflits de compétences, des difficultés de cohabitation entre certaines communautés nomades et leurs communes de résidence, ainsi que des problèmes de mobilisation des ressources locales pour la réalisation d'infrastructures sociales ;

- ✓ l'existence de nombreux textes en matière de prévention des crises mais qui ne sont pas mis en application;

- ✓ la survivance des réflexes identitaires, le faible enracinement de la culture démocratique et de l'Etat de droit sont susceptibles d'entretenir des tensions communautaires, religieuses et politiques;

- ✓ la généralisation de la pauvreté (manque de moyens financiers) qui compromet la satisfaction des besoins alimentaires des pauvres sous l'angle de l'accessibilité et de la qualité (aspects nutritionnels);

- ✓ la conjoncture économique difficile et le désœuvrement que connaissent les jeunes créent dans leur esprit la tentation de constituer ou de rejoindre les mouvements de rébellion.

- ✓ la croissance démographique et avec la multiplication des besoins des individus alors que

le niveau de satisfaction des besoins présents est faible et entretient un climat de compétition susceptible de dégénérer en conflits ;

- ✓ la cohabitation entre les communautés engendre des conflits fonciers et des problèmes dans l'utilisation des mêmes ressources (terre, eau, etc.) ;

- ✓ l'insécurité le long de certaines frontières liée à leurs limites mal définies constitue un obstacle à l'accès aux pâturages et rend du coup les communautés pastorales vulnérables à l'insécurité alimentaire. Cela engendre des conflits intercommunautaires du fait de la circulation illicite d'armes à feu ;

- ✓ l'insécurité résiduelle dans la zone nord accroît non seulement les facteurs de risque de rébellion armée mais aussi les autres types de conflits armés ;

- ✓ la limitation des moyens de l'Etat ne lui permet pas d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national de façon permanente du fait de l'étendue de sa superficie, des difficultés d'accès aux zones désertiques et de la faiblesse des moyens des forces de défense et de sécurité. Cette situation a contribué à transformer les zones septentrionales du pays en zones de trafics illicites ;

- ✓ le non-respect par certains pays, des accords internationaux en matière de transhumance limite la mobilité des troupeaux ;

- ✓ la faiblesse des mécanismes de gestion des cours d'eau que le Niger partage avec certains de ses voisins entretient des tensions entre les populations riveraines ;

En plus des défis précédemment évoqués, le Niger, de par sa situation géographique est en proie à d'autres types de contraintes liées aux conditions d'instabilité dans les pays voisins que sont notamment la Libye et le Mali. En effet, le Niger subit les conséquences et actes des mouvements armés et de groupes terroristes identifiés qui foisonnent aux frontières poreuses et mal contrôlées des pays de la région du Sahel. La circulation transfrontalière des combattants, des groupes armés et des mouvements terroristes ainsi que la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et d'explosifs constitue un grave problème d'insécurité et une menace constante de stabilité interne des pays du Sahel et en particulier du Niger. Les pays du Sahel sont devenus des passerelles pour les activités des groupes terroristes tels qu'Al Qaeda, AQMI, MUJAO au Mali et Boko Haram au Nigeria ainsi que d'autres réseaux criminels opérant aux frontières et menant simultanément des actions de déstabilisation à l'intérieur des pays limitrophes.
En l'absence de toute intervention vigoureuse des pouvoirs publics et du soutien effectif de la communauté des partenaires au développement, les objectifs de développement du pays et des partenaires ainsi que les actions humanitaires n'atteindraient pas les objectifs escomptés.

C'est en prenant la dimension du problème que le gouvernement nigérien a décidé de s'engager à soutenir les initiatives de consolidation de la Paix dans les zones les plus vulnérables pour intégrer la problématique d'insertion des jeunes, des retournés et des ex-combattants dans la sphère économique. La réinsertion socioéconomique de cette composante vulnérable des populations, qui est du reste, un préalable pour remédier au banditisme et à la fronde sociale des communautés locales aura un impact direct sur la stabilité de ces zones.

### 7.3.4 La région de Tahoua

La région de Tahoua s'étend sur 113 317 Km2, soit 8,94% de la superficie totale du Niger. Elle est limitée au nord par la région d'Agadez, au nord-ouest par la république du Mali, à l'ouest par les régions de Tillabéry et Dosso, à l'est par la région de Maradi et au sud par la république fédérale du Nigeria.

Selon le résultat du dernier recensement de 2012[12], la population de Tahoua est estimée à 3 327 260 habitants, dont 49,52% de femmes et 50,48% d'hommes. Elle a une densité de 29 habitants au kilomètre carré.
La région de Tahoua est habitée par les groupes ethniques suivants : Arabe, Touareg, Djerma Sonray, Haoussa, Gourma, Peulh, Toubou et autres ethnies.

Conformément à la loi N°2011-22 du 08 août 2011 érigeant les anciens postes administratifs en départements et fixant le nom de leur chef-lieu, la région de Tahoua est subdivisée en douze départements (Abalak, Bagaroua, Birni Konni, Bouza, Illéla, Keita, Madaoua, Malbaza, Tahoua, Tassara, Tilia,Tchintabaraden).

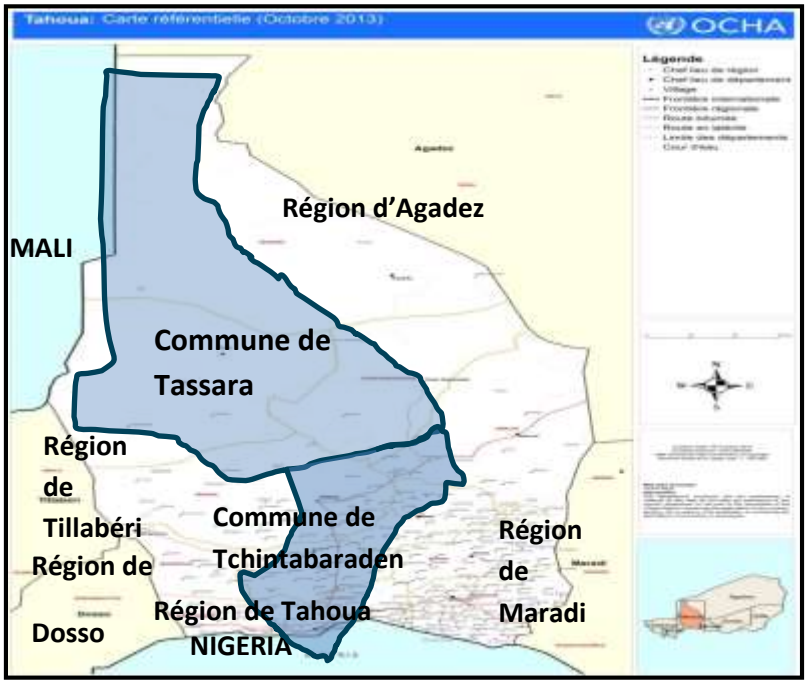


**Carte 1 : localisation de la zone d'enquête**

Tahoua se trouve à la limite de la zone des cultures et de la zone sahélienne où nomadisent les Peuhls, les Arabes et les Touaregs, au centre d'une région pastorale et agricole dont l'aménagement est pratiqué sur les sites de culture de contre-saison par les populations nomades sédentarisées à Keita, Konni, Bouza et Abalak..

La situation des jeunes est particulièrement cuisante dans la région de Tahoua du fait notamment des épisodes des conflits armés et des conséquences néfastes de la crise libyenne de 2011. Les jeunes courent constamment le risque d'être enrôlés dans des bandes armées ou de s'adonner à des trafics de tous genres. En plus, une bonne partie de ces jeunes ont une forte probabilité de se livrer à la consommation de substances psychotropes et à d'autres types de dérives. Tous ces éléments sont de nature à contribuer à l'aggravation de l'insécurité au niveau de la région et nécessitent donc un renforcement des capacités d'intervention de l'État avec l'appui de ses partenaires.

La zone de Tchintabaraden et de Tassara est située dans la partie nord de Tahoua, où sévit généralement le grand banditisme. C'est cette zone qui abrite le grand nombre des retournés et des réfugiés venant de la Lybie et du Mali. C'est aussi une zone où les mouvements islamistes prennent de plus en plus de l'ampleur.

[12] INS, RGPH 2012

Le département de Tchintabaraden est composé des communes de Kao et de Tchnitabaraden et la commune de Tassara est la seule commune du département de Tassara.

Cette zone est entouré par :

- la région d'Agadez au Nord Est (département de Tchirozérine),
- le département d'Abalak à l'Est,
- le département de Tahoua au Sud,
- la région de Tillabéry (département de Filingué) et la république Mali à l'Ouest.

Selon les résultats provisoires du recensement général de la population et de l'habitat de 2012, la population de Tchintabaraden est estimée à 143.598 habitants, dont 71.684 habitants hommes et 71.914 femmes.
Le département de Tassara quant à lui, a une population estimée à 24 365 habitants dont 12.454 habitants de sexe masculin et de 11.911 habitants de sexe féminin, avec un taux de croissance intercensitaire de 7,5% en 2012 d'après l'institut national de la statistique du Niger.

### 7.3.5 Utilités et utilisateurs des résultats de l'Etude :

Plusieurs organismes et partenaires au développement du Niger sont intéressés par cette étude chacun en fonction de ses intérêts ou de sa sphère de compétence.

**Les agences commanditaires de l'étude :**

- **L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) :**L'O.I.M entretient d'étroites relations de travail avec les gouvernements et les organisations et autres institutions des Nations Unies actives sur le terrain. L'OIM Niger est l'interlocutrice principale de l'Etat nigérien quant aux questions migratoires concernant le Niger (migration vers le Niger, intégration des migrants, retours volontaires des immigrés Nigériens, etc.). Elle sert aussi d'interlocutrice pour les collectivités régionales et les organismes politiques, ainsi que les ONG et les associations actives dans le domaine des migrations au Niger. Cette étude permettra à l'OIM de savoir qui sont les jeunes retournés vulnérables ? En quoi est du leur vulnérabilité ? Et quels sont les appuis nécessaires qu'elle peut leur apporter dans le cadre de leur insertion socio-économique dans leur entité respective ? L'OIM agit donc en vue de :
    - contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des retournés de la Lybie et autres zones de conflits ;
    - favoriser la compréhension des questions de vulnérabilité de ces jeunes retournés ;
    - promouvoir le développement économique et social des retournés à travers la prise en compte des problèmes auxquels ils sont confrontés ;
    - œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien être des jeunes retournés.

- **l'UNICEF :** Cette étude va permettre à l'UNICEF d'entreprendre les actions suivantes :
    - mettre en place des projets/programmes pour sensibiliser les femmes et les jeunes afin de permettre leur plus grande implication dans la prise de décisions concernant leur devenir ;
    - considérer les femmes comme un groupe cible pour les activités génératrices de revenu. Même si certaines n'ont pas la liberté de sortir, elles pourraient néanmoins participer aux activités et réunions concernant exclusivement les femmes ;
    - promouvoir la mise en application des lois qui protègent les filles et les femmes notamment en matière d'éducation et d'emploi ;

- organiser des formations professionnelles aux femmes et filles au même titre que les garçons et leur permettre d'exercer un métier ;
- aider les femmes et les jeunes à faire de la culture de la paix leur crédo à travers des sensibilisations et des formations ;
- faire en sorte que le sexe ne soit pas un critère discriminatoire dans toutes les activités concernant l'emploi ou la formation des jeunes et encourager les femmes dans ce sens.

❖ **L'UNFPA :** Le Fonds des Nations Unies pour la Population est un organisme qui œuvre pour le droit à la santé et à l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. Elle offre son appui dans la formulation des politiques et programmes visant à réduire la pauvreté, que tous les jeunes soient protégés contre les VIH et maladies sexuellement transmissibles et que toutes les filles et femmes soient traitées avec dignité. En tant que premier avocat de la santé et des droits en matière de reproduction, l'UNFPA aura à travers cette étude à se focaliser sur les aspects suivants :

- aider le gouvernement nigérien à formuler des politiques et des stratégies pour réduire la pauvreté au niveau des jeunes et favoriser ainsi la réduction de leur vulnérabilité ;
- aider les jeunes vulnérables à accéder comme les autres à des informations exactes, à toutes les gammes de méthodes de contraception sans danger ;
- prévenir les maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA ;
- mettre en application la planification familiale pour réduire les grossesses non désirées ;
- fournir des soins obstétricaux d'urgence en temps opportun pour toutes les femmes souffrant de complication de grossesse.

L'UNFPA doit investir dans des programmes conçus répondant aux besoins des jeunes en matière de santé, d'éducation, des opportunités économiques et de la préparation à la vie quotidienne. Il s'emploie à faire en sorte que les jeunes se voient dispenser des informations exactes et des conseils non moralisateurs. Il doit également s'efforcer d'associer les jeunes en tant qu'acteurs dans les programmes qui les concernent.

❖ **Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) :**Le PNUD a pour missions d'accompagner les différents gouvernements dans l'analyse et la recherche de solutions aux différents défis de développement qui se posent aux Etats. Parmi ces défis figurent en bonne place la consolidation de la paix à travers la lutte contre la vulnérabilité des jeunes. Pour le PNUD, cette étude mettra l'accent sur les causes structurelles et conjoncturelles de la vulnérabilité des jeunes de la région de Tahoua en général et en particulier les retournés des zones de conflit ; elle permettra également de voir comment réduire cette vulnérabilité afin d'intégrer les jeunes dans le processus du développement économique de leur communauté. L'importance de cette étude est de voir quelles sont les stratégies à concevoir en fonction des besoins et priorités pour que les jeunes retournés ne soient pas des cibles faciles pour les différents groupes organisés opérant dans la zone. Le PNUD aura donc pour missions d'accompagner le gouvernement dans la définition des approches de prévention de crises et la mise en place de mécanismes permettant d'améliorer les conditions de vie des jeunes. Cela permettra au PNUD de renforcer les capacités du gouvernement à relever les défis qui seront soulevés dans cette étude.

**Au niveau National :**

❖ **La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP):** Dans le cadre de la consolidation de la paix, les efforts des autorités nigériennes sont menés par La Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix. Cette institution a pour tache de coordonner les efforts des autorités nigériennes et de la communauté internationale dans le domaine

de la consolidation de la paix. Elle souffre d'une faiblesse des capacités techniques et financières malgré que le gouvernement nigérien ait confirmé son appui à la réussite de leur mandat. Bien que le Gouvernement ait adopté une approche proactive et soit engagé dans divers dialogues ayant pour objectif la consolidation de la paix, sa capacité d'intervenir au niveau local avec des activités concrétisant les dividendes de la paix est limitée. Récemment, le gouvernement a identifié la région de Tahoua comme une zone particulièrement vulnérable et requérant une attention prioritaire. C'est pourquoi, le Fonds des Nations Unies pour l'appui à la Consolidation de la Paix a répondu à l'appel du Gouvernement du Niger pour appuyer son effort de consolidation de la paix et de la sécurité grâce à l'implémentation du projet : «Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua ». Ce projet s'articule de manière à atteindre trois effets spécifiques :

- les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes ;
- les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits ;
- les structures institutionnelles disposent des capacités techniques et institutionnelles renforcées et d'outils pour promouvoir la culture de la paix.

- **Le Ministère de la Jeunesse :** Le Ministère chargé de la jeunesse a pour mission d'élaborer et de mettre en application toute la politique de la jeunesse d'un pays. Mais cette politique ne peut être mise en œuvre si les jeunes qui sont les principaux concernés vivent des situations déplorables. Pour le gouvernement, cette étude a toute son importance car elle lui permettra de voir dans quelles mesures il faut porter assistance aux jeunes de Tahoua qui, non seulement constituent l'écrasante majorité de la population de la région, mais constituent également une cible facile pour les groupes terroristes. Le rôle du ministère de la jeunesse est donc de stabiliser cette jeunesse en améliorant sa condition de vie de manière positive pour qu'elle ne retombe pas dans le spectre des rébellions armées des années 1990. Cette stabilisation passe par la création des activités génératrices de revenu à travers le maraichage, la construction des puits et forages, des projets communautaires, etc. Il ya aussi la formation et surtout la transparence et l'équité dans la répartition des services offerts.

- **Le Conseil National des Jeunes (CNJ) :** Le CNJ est un organe consultatif indépendant et apolitique placé sous la tutelle du Ministère en charge de la jeunesse et qui regroupe toutes les organisations de jeunesses du milieu rural et urbain, en milieu scolaire et extra scolaire. Le CNJ en tant qu'organe regroupant les jeunes doit s'intéresser de près à la situation des jeunes de la région de Tahoua notamment les retournés de la Lybie et même du Mali. Il doit servir d'interface entre les jeunes et le gouvernement et ses partenaires pour mieux identifier les vrais problèmes que vivent ces jeunes depuis leur retour au pays. Le CNJ doit être impliqué à part entière car en tant que structure de jeunes, il est le mieux placé pour connaitre la situation précaire des autres jeunes et être leur ambassadeur partout ou besoin est, afin qu'assistance leur soit apportée. Cette étude sera donc la preuve que la jeunesse nigérienne surtout celle du Nord Tahoua et les retournés de la Libye a besoin d'un soutien tant leur vulnérabilité est grande sinon le risque d'explosion est imminent.

**Au niveau local :**

- **La Direction Régionale de la Jeunesse :** De par son rôle de responsable de la politique de jeunesse au niveau régional, la direction régionale de la jeunesse doit être au côté des jeunes afin de leur apporter un appui moral. Cette étude va leur permettre de définir avec les jeunes vulnérables les stratégies leur permettant de réduire leur vulnérabilité

- **Le Conseil Régional de la Jeunesse :** Il représente le CNJ au niveau régional. Il doit faire siennes toutes les préoccupations des jeunes au niveau régional.

- **Les Maires :** En tant qu'élus locaux, les maires doivent être au premier plan en ce qui concerne la prise en compte des problèmes des populations au sein de leurs entités. Ils doivent également être les premiers concernés par la situation de vulnérabilité des jeunes de leur entité. Ils doivent organiser toutes les stratégies à mettre en œuvre afin de faire en sorte qu'en cas d'assistance il y ait équité et égalité. Cette étude leur permettra donc de guider l'Etat et ses partenaires dans la conduite de toutes les décisions à prendre pour l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables.

**Autres structures:**

- **Les Organisations de la Société Civile :** Elles doivent être une sorte d'appui aux structures de l'Etat pour bien mener leurs activités. Elles doivent être d'une grande importance surtout dans la sensibilisation des jeunes pour mieux les insérer dans la vie socio économique de leur région. Les Organisations de la Société Civile trouveront en cette étude une sorte de repères dans la détection des couches les plus vulnérables et les mécanismes à mettre en œuvre pour faire face à cette vulnérabilité. L'étude a révélé que les jeunes ne font plus confiance en leurs autorités, de ce fait les Organisations de la Société Civile doivent être un acteur clé pour rendre les jeunes beaucoup plus confiants et éviter qu'ils soient enrôlés dans les groupes armés et de bandits.

- **Les institutions coutumières :** Les institutions coutumières doivent profiter de cette étude pour interpeller les autorités compétentes et les partenaires sociaux sur le risque d'explosion si rien n'est fait à l'endroit des jeunes en général et des retournés de la Libye en particulier au regard de la situation de précarité totale dans laquelle ils vivent.

- **Les Fadas et autres organisations non structurées des jeunes :** Ils doivent être des centres de relais pour passer le message de la paix en leur sein et s'organiser pour accueillir et accepter les jeunes vulnérables. Les fadas étant des structures de réflexion et d'entraide, elles peuvent servir de supports aux mairies dans le cadre de la sensibilisation des jeunes vulnérables afin qu'ils soient intégrés dans le processus de développement socio-économique de leurs entités.

## 7.4 Objectifs et Résultats attendus de l'Etude :

### 7.4.1 Objectifs :

L'objectif global de l'étude est de mieux connaitre la situation de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua plus précisément dans les départements de Tchintabaraden et Tassara afin de les intégrer dans le processus de développement économique de leur région. L'étude se propose donc d'introduire une réflexion sur la vulnérabilité des jeunes par rapport aux risques que peut engendrer la situation sécuritaire dans les pays voisins du Niger (Lybie, Nigéria et Mali). Elle permettra de ce fait, de faire l'état des lieux de leur situation et d'identifier les actions nécessaires à mettre en œuvre afin de surmonter les défis relatifs à la problématique de paix et de développement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- identifier les principaux facteurs de vulnérabilités des jeunes dans le contexte sécuritaire actuel du Niger;
- analyser les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles qui sous-tendent la condition des jeunes dans les départements de Tchintabaraden et Tassara;

- dégager les problématiques prioritaires en terme de gaps dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes et dégager des pistes d'amélioration de leur situation;
- identifier les groupes les plus vulnérables susceptibles d'être les principales victimes de la situation actuelle et des risques potentiels.

Les méthodes et outils utilisés ou proposés dans cette étude pourront, servir de point de départ aux différentes institutions (gouvernementales et non gouvernementales) intervenant dans le domaine.

Le présent document offre une information complète sur les différents risques, tout en intégrant les données sur les types de vulnérabilité et leur fréquence dans la région de Tahoua.

L'Étude précise également le niveau de risques par rapport aux différents types de vulnérabilité en indiquant l'impact possible sur les populations en général et les jeunes en particulier.

### 7.4.2 Résultats attendus :

Les résultats attendus de l'étude sont les suivants:

- une note méthodologique est présentée ;
- des outils techniques (questionnaire, guide d'entretien et manuel de l'agent enquêteur) ont été élaborés ;
- une enquête de terrain a été réalisée dans la région;
- un rapport complet de l'analyse de la vulnérabilité des jeunes, inclus les conclusions et recommandations permettant un suivi réaliste, pertinent et cohérent des activités est élaboré ;
- un rapport d'état des lieux de la situation des jeunes face aux menaces sécuritaires permettant de constituer de manière exhaustive la situation de référence du projet est établi;
- des perspectives et recommandations sont formulées pour une stratégie d'intégration des jeunes dans la stratégie globale de développement économique de la région de Tahoua.

## 7.5 Aspects Méthodologiques :

Cette étude est basée sur la combinaison d'une revue de la littérature existante et d''une enquête de terrain. L'enquête de terrain a concerné aussi bien les entretiens individuels que l'organisation de groupes de discussions (focus groupe).

### 7.5.1 La recherche documentaire

Plusieurs ouvrages et documents portant sur des thématiques diverses ont été consultés. Ce sont des études relatives à la vulnérabilité des personnes et des communautés, la question sécuritaire, la gestion des risques et catastrophes ainsi que plusieurs rapports et écrits sur les causes et les conséquences des rebellions armées, des crises au nord Mali, en Lybie et en Côte d'Ivoire et de la situation des réfugiés et retournés de ces différentes crises dans la région de Tahoua, des rapports techniques sur différents aspects du développement humain.
Malgré de sérieuses difficultés dans la collecte, la plupart des documents disponibles (livres, revues, rapports d'enquêtes et d'études, etc.) ont été consultés.
Les domaines explorés sont variés et concernent l'environnement, l'économie, la sociologie, la politique, les désastres, la paix, la santé, l'éducation, la pauvreté, etc.
Plusieurs pages web sur le thème de l'étude ont été également consultés.

### 7.5.2 Elaboration des documents techniques :

Quatre documents techniques ont été élaborés en vue d'assurer une bonne conduite de cette enquête. Il s'agit:

- d'un questionnaire destiné aux jeunes de 15-35 ans;

- d'un guide d'entretien pour les groupes de discussion avec les populations;
- d'un guide d'entretien destiné aux responsables administratifs et coutumiers ainsi que les partenaires techniques et financiers;
- d'un manuel de l'agent enquêteur qui regroupe l'ensemble des instructions données aux agents de terrain.

Le questionnaire et les guides d'entretien ont été administrés à l'indirect c'est-à-dire que l'agent enquêteur interroge les concernés et enregistre leur réponse plutôt qu'aux interviewés de remplir directement les questionnaires ou guides d'entretien.
Pour s'assurer de la qualité des données à recueillir dans le cadre de cette enquête, des consignes dont le respect a été strict, ont été données aux agents enquêteurs par le consultant. Les chefs d'équipes en ont été garants. Toutes ces consignes sont contenues dans le manuel de l'agent enquêteur.

### 7.5.3 Enquêtes de terrain

Afin d'atteindre les objectifs fixés par l'étude, deux approches ont été adoptées:

- une approche quantitative qui a porté sur l'administration d'un questionnaire à la population cible c'est-à-dire les jeunes âgés de 15 à 35 ans ;

- une approche qualitative qui a porté sur des groupes de discussion. Ces « focus group » ont concerné aussi bien la population cible que les autres qui ne sont plus jeunes tels que les parents, les associations et ONG, les partenaires au développement, la société civile en général, les autorités administratives et coutumières, les cadres régionaux et les différentes structures régionales des jeunes.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées selon une approche participative parce que cette méthode facilite la collecte d'informations et permet en même temps d'initier ou d'approfondir une dynamique de réflexion sur la paix.
Le choix des enquêtés est laissé à l'appréciation de l'enquêteur surtout en ce qui concerne les entretiens individuels pourvu qu'il respecte la fourchette d'âge retenu c'est-à-dire les jeunes de 15 à 35 ans.

Ces rencontres ont permis de :
- retracer l'historique des différentes menaces qui pèsent sur la région ;
- identifier de manière précise les différentes menaces ainsi que leurs conséquences ;
- décrire les risques et la vulnérabilité des jeunes ;
- connaitre et analyser les comportements et les solutions d'urgence mises en œuvre en faisant ressortir le rôle, les points forts et les faiblesses de chacun des acteurs ;
- proposer des stratégies à tous les niveaux en insistant sur l'importance d'intégrer les jeunes dans le développement socio-économique de leur région.

Des entretiens ouverts ont également eu lieu avec des personnes ressources connaissant bien la région et les problèmes de sécurité de ladite région.

Les visites ont été réalisées à travers les deux départements (Tchintabaraden et Tassara) et la ville de Tahoua du 22 Mars au 1er Avril 2014. Des rencontres de travail ont été également organisées avec plusieurs acteurs de la vie socio-économique. Ces rencontres ont réuni plusieurs dizaines de personnes, des associations et ONG, des autorités locales (préfets, maires, chefs traditionnels et coutumiers, etc.), des institutions et partenaires au développement, des organisations de base, etc. Bref, presque toutes les structures de la population ont été concernées et chacune d'elles a eu l'opportunité de donner son avis sur la situation des jeunes dans la région.

### 7.5.4 Champ de l'étude

Cette étude a été menée dans la région de Tahoua plus précisément dans les départements de Tchintabaraden et de Tassara qui sont les plus touchés par les crises au Mali et en Lybie.
Les départements de Tassara et Tchintabaraden situées dans le Nord de la région de Tahoua sont les zones cibles. En effet, si de manière générale ces deux départements sont déjà instables, depuis la dégradation de la situation sécuritaire au Mali, Tassara et Tchintabaraden sont davantage vulnérables aux conflits et représentent donc des zones prioritaires d'interventions afin de prévenir l'émergence de potentiels conflits.

### 7.5.5 Population cible

La population concernée par cette étude est essentiellement constituée des jeunes (filles et garçons) âgés de 15-35 ans.
Mais pour le besoin de l'analyse, l'étude a aussi concerné d'autres personnes non jeunes dont les opinions sont déterminantes pour une meilleure compréhension de la situation.

Afin de mener une analyse aussi compréhensive que possible, les groupes ciblés par l'étude sont :

- les jeunes (retournés de Libye ou du Mali, les jeunes en milieu scolaire et déscolarisés, filles et garçons) ;
- les leaders d'opinions ;
- les élus locaux ;
- les groupements, associations, ONG, structures des jeunes ;
- les responsables locaux d'autres programmes en lien avec les conflits dans les zones ;
- les responsables administratifs et coutumiers.

### 7.5.6 Collecte des données :

L'étude, sur la base d'une méthodologie mixte, a permis aux enquêteurs de collecter des données qualitatives et quantitatives grâce à l'utilisation de techniques de collecte telles que : groupes de discussion, entretiens individuels, enquêtes.
La collecte de données s'est basée sur trois activités:

- une enquête auprès de trois cent quatre vingt deux (382) jeunes (273 garçons et 109 filles) nous a permis de collecter des données quantitatives et d'avoir un aperçu général des perceptions des jeunes dans les régions cibles sur leur propre situation, leur vulnérabilité et les mécanismes de résolution ou de diminution de leur vulnérabilité;
- vingt et une (21) discussions de groupes (13 à Tchintabaraden et 8 à Tassara) nous permettant de collecter des données qualitatives et différents points de vue à l'intérieur d'un groupe cible ;
- plusieurs entretiens avec des informateurs clés, nous offrant l'opportunité de discuter plus en profondeur avec des personnes ressources pour obtenir des informations qualitatives.

Les outils de collecte ont permis de collecter un mélange d'informations qualitatives et quantitatives.
Les données collectées ont été analysées de façon à pouvoir tirer des conclusions et répondre aux questions de l'étude.

En l'absence d'une base de sondage qui détermine de façon fiable l'effectif total de la population des jeunes à interroger, cette étude s'est fixée comme objectif d'atteindre un minimum de trois cent cinquante (350) jeunes. Ce choix raisonné s'explique aussi par la modicité des moyens pour faire cette étude.

Par contre, compte tenue du caractère hétérogène des personnes qui constituent cet échantillon, les résultats obtenus permettent d'appréhender de manière qualitative les problèmes que vivent les jeunes ainsi que leurs aspirations.
D'autre part, l'effectif des 350 jeunes ne concerne que les régions préalablement ciblées à savoir Tchintabaraden et Tassara.

Les 350 jeunes à enquêter pour les informations quantitatives doivent être répartis comme suit :

- Tchintabaraden: 250 jeunes dont 175 garçons et 75 filles ;
- Tassara : 100 jeunes dont 70 garçons et 30 filles ;

**Tableau 1: Répartition du nombre de jeunes à enquêter par sexe à Tchinta et Tassara**

| Localités | Garçons | Filles | TOTAL |
|---|---|---|---|
| Tassara | 70 | 30 | 100 |
| Tchintabaraden | 175 | 75 | 250 |
| **ENSEMBLE** | **245** | **105** | **350** |

Les trois cent cinquante (350) jeunes retenus ont été choisis en fonction du poids démographique de chaque département.

Lors de l'enquête proprement dite, 382 jeunes ont été effectivement interrogés sur les différents points concernant l'étude.

**Tableau 2: Répartition (%) des enquêtes par tranche d'âge spécifiques selon le sexe**

| GROUPES SPECIFIQUES | FILLES | GARÇONS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| 15-19 ans | 15,18 | 19,37 | **34,55** |
| 20-24 ans | 7,07 | 30,89 | **37,96** |
| 25-30 ans | 3,67 | 13,09 | **16,76** |
| 30-35 ans | 2,61 | 8,12 | **10,73** |
| **Total** | **28,52** | **71,47** | **100,0** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La répartition des jeunes suivant les groupes spécifiques se présente comme suit : 34,55% pour les 15-19 ans, 37,96% pour ceux du groupe 20-24 ans, 16,76% pour les 25-30 ans et enfin 10,73 % pour les 30-35 ans.
Le faible taux de femmes est du généralement aux préjugés constatées dans la zone où très peu de femmes ont accepté de se prêter à nos questions. Il faut aussi noter que les interviewers sont des hommes et cela a constitué un obstacle pour accéder aux femmes. Cela nous a obligés à chercher une solution intermédiaire qui est celle d'intégrer à mi-parcours dans chaque équipe une femme mais avec tout cela le contact n'a pas été du tout facile.

**Graphique 1: Représentation des jeunes enquêtés qu'ils soient retournés ou pas suivant le sexe**

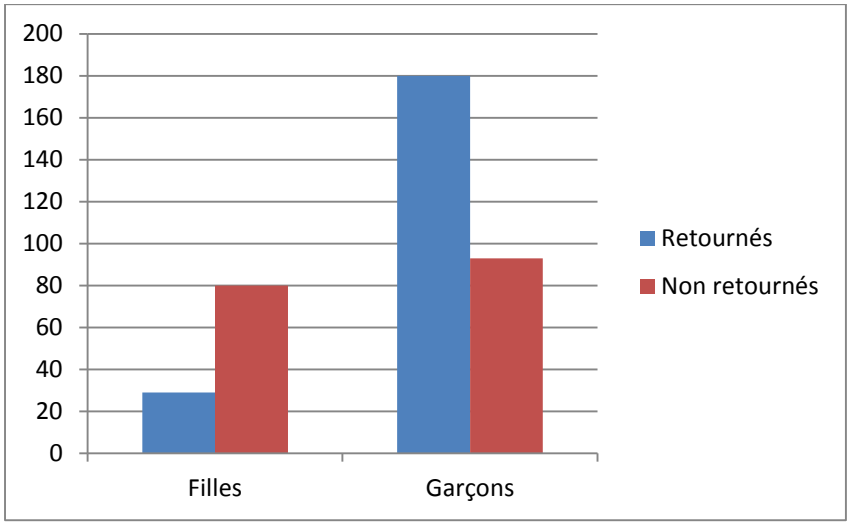


On constate que parmi les enquêtés, le nombre de retournés interrogés du sexe masculin est plus important que celui du sexe féminin.

Pour recueillir les informations qualitatives, nous avons procédé par un entretien avec tous les acteurs (aussi bien les jeunes concernés par cette étude que les non jeunes) concernés par les questions de vulnérabilité des jeunes. Il s'agit d'un entretien ouvert visant à recueillir des informations sur leur situation et des solutions à y apporter.

**Relations avec d'autres institutions :**

Ce travail nous a aussi donné l'opportunité de rencontrer toutes les institutions intervenant dans le domaine dans la région de Tahoua à travers des rencontres particulières. Ces rencontres nous ont permis de recueillir des informations sur la zone mais aussi des critiques sur la méthodologie utilisée et d'éventuelles corrections à y apporter.
Cette étude se veut donc être le résultat de concertations continues et d'un processus d'échanges dynamiques.

**Saisie et traitement des données :**

Au cours de l'enquête, les différentes interviews ont été conduites à l'aide des questionnaires sur papier. Tous les questionnaires ont été acheminés à Niamey à la fin de la période de collecte pour être édités puis saisis. La réception des questionnaires a été faite par le Consultant principal assisté d'une équipe de trois (3) personnes chargée de la vérification et de la codification des questionnaires.
Parallèlement, une équipe de saisie composée de cinq (5) agents a été mise en place. La saisie et l'analyse des données ont démarré le 7 Avril pour être achevé le 20 Avril 2014. Ce travail a été faite à partir du logiciel CSpro, sous la supervision du consultant.

**Difficultés et limites de l'Etude**

La réalisation de cette étude a été marquée par un certain nombre de limitations et de difficultés :

- ✓ le manque de données fiables : les documents spécifiques sur le sujet sont parfois incomplets et incorrectes ;

- ✓ la collecte des données a été limitée par le temps et ne peut se prévaloir d'être exhaustive : certaines données ne sont pas disponibles ou sont provisoires.

Les résultats de cette étude reflètent donc la limite et la fiabilité des données et des connaissances disponibles.

L'évaluation des menaces souffre encore de beaucoup d'incertitude et même d'impuissance. Elle exige de toutes façons, et pour tous les phénomènes considérés un travail scientifique important et de longue haleine, dont on n'a pas eu les moyens et le temps nécessaire dans la présente étude. C'est aussi pour cela que la vulnérabilité n'a pu être abordée essentiellement que sous ses composantes structurelles et conjoncturelles et pas sous ses aspects politiques et fonctionnels qui sont pourtant déterminants.

Malgré ces réserves, la qualité et la validité des analyses et des recommandations faites dans ce document ne sont pas à remettre en cause. Elles constituent au contraire une première étape indispensable pour mettre en lumière les menaces qui pèsent sur la quiétude des populations.

Les résultats présentés vont aider à mieux comprendre les menaces, les risques et la vulnérabilité qui pèsent sur les jeunes au niveau de la région de Tahoua plus précisément à Tchintabaraden et Tassara et ainsi faciliter la prise de décisions plus judicieuses à l'échelle régionale, en termes de gestion et prévention des risques.

# 8 CHAPITRE 2: CADRE D'ANALYSE DES FACTEURS DE VULNERABILITE DES JEUNES

Dans un contexte de forte croissance démographique comme celui du Niger **(3,9%[13])**, la gestion de la demande en services sociaux et autres opportunités socioéconomiques s'avère extrêmement complexe. Les besoins des jeunes constituent l'une des plus grosses pressions de cette demande sociale.

La jeunesse constitue une population particulièrement vulnérable au regard de sa situation sociale. Cette vulnérabilité est accentuée par la tendance vers le recul de l'encadrement au niveau de la famille qui est la cellule de base de la société, le mariage forcé, et les grossesses précoces.
Pour comprendre la vulnérabilité des jeunes, il est nécessaire de s'interroger d'abord sur leur situation actuelle notamment sur les difficultés réelles qu'ils vivent.

La région de Tahoua, de par sa situation géographique, a connu dans sa bande nord des actes criminels graves notamment des attaques à mains armées et des vols de véhicules entre les années 2009 et 2010.
En plus du banditisme, la menace de terrorisme d'AQMI (Al-Qaeda au Maghreb islamique) plane toujours sur la région qui partage la frontière avec le Mali où AQMI et MUJAO (Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest) avaient occupé le nord du pays. La situation en Libye et au Nord Nigéria ont aussi aggravé la vulnérabilité des jeunes surtout les retournés des zones de conflits.

## 8.1 Qui sont les jeunes vulnérables et pourquoi sont-ils vulnérables ?

L'étude nous a permis de révéler plusieurs facteurs de vulnérabilité au niveau des jeunes enquêtés. On peut citer entre autres la pauvreté ambiante, l'insécurité alimentaire, le manque d'emploi, le manque d'accès à l'eau, le manque de formation des jeunes et de centres d'apprentissage, le manque de surface cultivable, le manque de formations sanitaires surtout pour les femmes et les enfants, etc.
A ceux-là, on peut ajouter la discrimination et la stigmatisation de la population, l'interventionnisme des autorités et la méfiance vis-à-vis de ces dernières.
Mais avant de déterminer les causes et conséquences de cette vulnérabilité, nous allons déterminer les particularités des jeunes vulnérables et en quoi est due cette vulnérabilité ?

1. **Particularités des jeunes considérés comme vulnérables :**

Le phénomène de pauvreté généralisé au Niger n'épargne pas non plus les jeunes de la tranche d'âge de 15-35 ans. Cette pauvreté influence l'accès de cette catégorie sociale aux différents services sociaux de base notamment : l'alimentation, les ressources financières, les services de santé, l'éducation et la formation, l'emploi, etc.
Les jeunes des régions de Tassara et Tchintabaraden subissent les handicaps combinés de trois registres d'inégalités : la pauvreté et la précarité associées au chômage et au désœuvrement. Leur expérience se caractérise alors par une accumulation d'obstacles pour se construire et construire leur identité, construction qui, pourtant, constitue l'épreuve centrale du « temps de la jeunesse ».
D'une manière générale les principaux problèmes que rencontrent les jeunes enquêtés en fonction du sexe sont les suivants:

[13] RGPH, 2013

**Pour les garçons :**

- Baisse générale du niveau des élèves;
- Echecs scolaires ;
- Désœuvrement pour les déscolarisés et non scolarisés;
- Insuffisance ou parfois manque d'informations en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Exode rural et/ou immigration;
- Manque d'emplois;
- Très peu des jeunes sont qualifiés pour exercer certaines activités;
- L'inadéquation de la formation avec les besoins du marché de travail.
- mendicité dans les centres urbains provoquée par les crises alimentaires ;

**Pour les filles :**

- Une faible scolarisation ;
- Déscolarisation surtout dans les villages généralement pour se marier ;
- Une masculinisation des emplois;
- Un refus des maris pour laisser leur femme travailler à cause des préjugés socioculturels;
- La malnutrition causée par les grandes famines ;
- Les mariages forcés et le manque d'informations sur ses conséquences surtout en milieu rural ;
- L'insuffisance de communication avec les parents sur la santé sexuelle ;
- Manque de médicaments et d'agents de santé dans certaines localités ;
- Insuffisance d'informations en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- Manque de sages femmes dans certains centres de santé en milieu rural en cas d'accouchement.
- Violences conjugales et/ou familiales ;
- Un manque d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Face à tous ces problèmes, il est urgent que des solutions soient envisagées par les autorités. Ces solutions doivent aussi être intégrées c'est-à-dire s'appuyer sur les besoins réels des jeunes.

La scolarisation des filles reste encore une question cruciale au Niger. Pourtant, il est établi qu'une augmentation de la scolarisation secondaire des filles pourrait conduire à une augmentation de la croissance économique. Il est également mis en exergue que la rentabilité de cet investissement est plus élevée pour les filles que pour les garçons, notamment parce que celles-ci tentent, plus tard, d'augmenter leur revenu en investissant davantage dans la santé et l'éducation des enfants.
Dans les zones nord en particulier, l'insécurité alimentaire chronique vulnérabilise plusieurs familles qui, du coup, ne peuvent pas faire face aux coûts de la scolarisation de leurs enfants surtout quand il s'agit des filles.
Compte tenu des difficultés auxquelles ces filles font face, des besoins pressants en termes de scolarisation et surtout de services de santé se dégagent.

Tout comme leurs camarades filles, les garçons soulignent des problèmes en termes de scolarisation et de santé mais ils marquent la différence par leur niveau d'inquiétude par rapport à la question de l'emploi. Ce dernier constitue la plus grande préoccupation des garçons car dans les traditions nigériennes, l'éducation du garçon, futur chef de famille, est axée sur le rôle d'une personne devant prendre en charge les besoins de toute la famille tandis que la fille, elle, est astreinte aux travaux domestiques.

## 2. En quoi les jeunes sont-ils vulnérables ?

La vulnérabilité des jeunes est souvent consécutive à un manque ou une perte d'emploi, à un manque de moyens financiers et du minimum vital, et se traduit par une grande pauvreté, par une rupture plus ou moins brutale avec la société, avec la vie sociale en général.
Tant chez les filles que chez les garçons, les jeunes vulnérables ont des prévalences plus élevées de tous les comportements à risque et les prévalences augmentent avec le degré de vulnérabilité.
La vulnérabilité dans les zones concernées par notre étude est liée aux conditions de vie des jeunes eux-mêmes et celles de leurs familles.

## 3. Causes structurelles et conjoncturelles :

En situation de vulnérabilité, l'individu est contraint par les différents types de risques qu'il encourt. Un risque est donc un danger, un inconvénient plus ou moins probable auquel un individu est exposé. A priori, un individu vulnérable est prédisposé à certains inconvénients, exposé à un danger, à une perte ou un échec.
Cependant tout individu est exposé à une large variété de risques au cours de sa vie. Tous les individus sont donc vulnérables mais chacun a une capacité à faire face au risque qui lui est propre.
Dans notre étude, La vulnérabilité sera analysée essentiellement de façon structurelle et conjoncturelle.

### ➢ Les Causes Structurelles :

Les causes structurelles de vulnérabilité des jeunes sont multiples et variées. Elles sont fonction des localités et des régions. Dans notre étude, on peut citer les causes suivantes : la pauvreté monétaire, l'insécurité alimentaire, le manque d'eau, le manque d'espace de culture, le manque de pâturage pour les animaux, le chômage, la faible scolarisation des jeunes, le manque de formation des jeunes et la sous information concernant la santé sexuelle et reproductive des jeunes.

**Graphique 2: illustration des facteurs structurels de vulnérabilité**

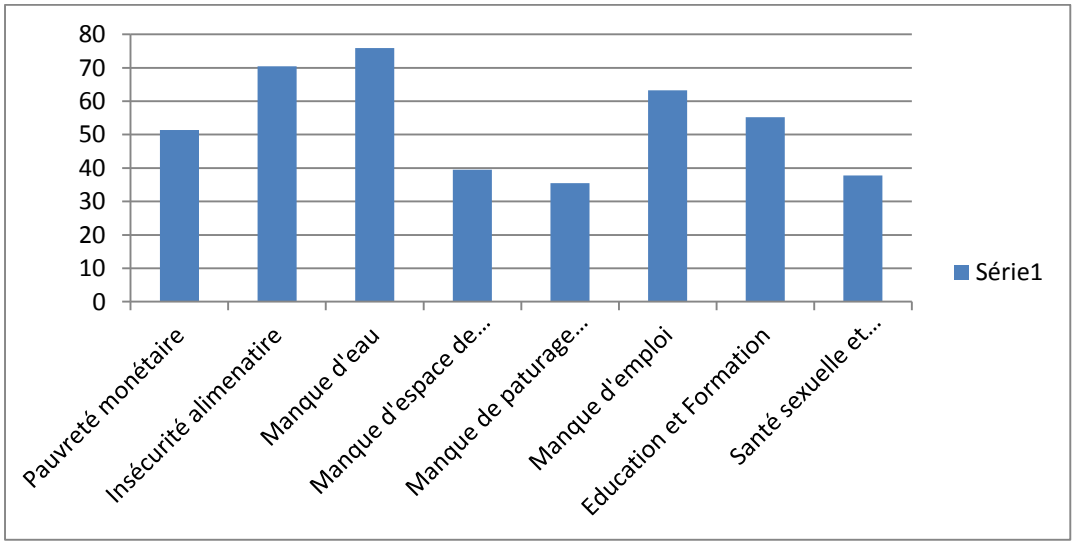


On constate que tous les facteurs ci-dessus énumérés sont d'une grande importance en ce qui concerne la vulnérabilité des jeunes de Tchintabaraden et Tassara.

### (a) La pauvreté monétaire:

La pauvreté est comprise ici comme l'impossibilité de satisfaire les besoins essentiels de base (alimentation, éducation, habillement, etc.) à cause d'un manque de revenus et non un phénomène sociologique ou culturel de la non utilisation des infrastructures ou bien disponibles.
Les personnes enquêtées ont en grande partie mis en avant le manque d'argent pour faire face à leurs besoins quotidiens. Pour un groupe de retournés que nous avons rencontré en compagnie de leur président, il leur est difficile d'avoir parfois un seul franc durant plusieurs jours alors même que les besoins de leurs familles sont nombreux.
Nous avons fait également le tour chez quelques « monnayeurs » qui servaient d'intermédiaires entre les exilés et leurs familles et bon nombre d'entre eux nous ont affirmé qu'avant la crise libyenne, ils peuvent passer une journée entière en train de servir de l'argent aux familles des exilés.

***« Ce sont des dizaines de millions de nos francs qui sont envoyées chaque année par les immigrés. Mais depuis un certain temps, je peux rester toute une journée voir plusieurs jours, sans qu'aucun immigré n'envoie de l'argent »,*** nous a affirmé un monnayeur***.***

Les revenus sont relativement faibles et cela a une incidence sur le pouvoir d'achat des populations surtout les retournés de la Libye et leurs familles.
Par ailleurs, l'instabilité des revenus est majeure. Ceci est du notamment aux fortes variations que peuvent connaître les prix des produits alimentaires.

**Tableau 3: Répartition des enquêtés par tranche d'âges, selon que la personne perçoive un revenu ou pas**

| TRANCHE D'AGES | OUI | NON | TOTAL |
|---|---|---|---|
| 15-19 | 12,88 | 87,12 | 100 |
| 20-24 | 22,62 | 81,38 | 100 |
| 25-29 | 21,87 | 78,13 | 100 |
| 30-35 | 24,39 | 75,61 | 100 |
| **ENSEMBLE** | **20,16** | **79,84** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

Pour confirmer les conditions de vie précaire des jeunes, nous avons cherché à savoir s'ils ont des revenus ne serait qu'occasionnels qu'ils perçoivent de façon périodique. Pour les jeunes âgés de 15-19 ans, on constate que 87,12% de ces derniers n'ont aucun revenu particulier. Cette proportion diminue au fur et à mesure qu'on avance dans les autres tranches d'âges des jeunes mais elle n'est pas significative. Elle est respectivement de 81,38%, 78,13% et 75,61% pour les tranches d'âges de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-35 ans. Les jeunes ont donc beaucoup de difficultés pour se prendre en charge. Ceci prouve que même à un âge avancé, les jeunes ont des difficultés à construire leur avenir.

### (b) L'insécurité alimentaire :

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine[14].

[14] Sommet Mondial de l'alimentation, FAO, Rome, novembre 1996

Deux types de constats peuvent être tirés à partir de cette définition : d'une part, la sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application du concept au niveau des individus et d'autre part, cette définition contient trois concepts distincts mais reliés entre eux et qui sont chacun essentiel pour atteindre un état de sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

**Tableau 4: Répartition des jeunes exerçant une activité par sexe, selon la satisfaction de leurs besoins alimentaires**

| TRANCHE D'AGES | OUI | NON | TOTAL |
|---|---|---|---|
| FILLES | 11,01 | 88,99 | 100 |
| GARCONS | 13,92 | 86,08 | 100 |
| **ENSEMBLE** | **13,09** | **86,91** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La presque totalité des jeunes des deux sexes n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins alimentaires. Seulement 13,92% des garçons et 11,01% des filles ont répondu oui. Cela s'explique par le fait que beaucoup de jeunes n'ont aucune activité et ils sont confinés à de petites taches domestiques dont le revenu ne leur permet pas de faire face à leurs besoins. En plus, du fait d'un manque de qualification, ils sont pour la plupart utilisés dans l'informel sans aucune garantie à la merci de leur employeur.

***« On ne peut pas parler de revenu en ce qui concerne ce que nous gagnons mais juste de quoi manger car on peut d'ailleurs passer plusieurs jours sans gagner quelque chose »*** nous a dit un jeune retourné de Libye à Tchintabaraden.

Pour faire face à cette insécurité alimentaire, les jeunes sont dans l'obligation parfois de mener des activités illicites ou de s'endetter. Les nombreuses transactions de remboursement en nature ou espèces qui s'en suivront les rendront plus vulnérables.

- **Le manque d'eau :**

Le problème considéré comme crucial et important à la fois par les populations de la zone est le manque d'eau. Cet état de fait est aussi source de beaucoup de conflits entre les communautés. L'Etat a certes fait quelques efforts dans ce sens mais le problème reste toujours entier et s'accentue d'ailleurs dans certaines contrées.

Dans la région de Tassara, les conflits sont le plus souvent liés entre les éleveurs transhumants et les éleveurs résidents.
Dans beaucoup de zones que nous avons visitées, le manque d'eau ralentit toutes les activités. Les rares points d'eau existant sont situés à des heures de marche de certaines localités de la zone, d'où des efforts considérables sont consentis par les populations pour trouver de quoi boire.

***« Généralement je quitte ma maison vers 3 heures du matin pour aller chercher de l'eau pour ne revenir qu'à 14 heures ou 15 heures. Dans ces conditions, comment peut-on penser à d'autres activités ? Le problème d'eau doit être réglé en priorité dans toutes les actions***

***que l'Etat et ses partenaires veulent entreprendre »*** a avancé un jeune du village de TAMBORAGANE.

L'équipe de recherche a d'ailleurs été témoin de plusieurs scènes concernant le manque d'eau en acceptant de boire de l'eau insalubre dans plusieurs zones visitées. Le manque d'eau condamne les populations à utiliser du sable au lieu de l'eau pour leur ablution avant de prier.
Les femmes estiment de leur côté être les principales victimes de ce manque d'eau car elles peuvent passer des journées entières au niveau des points d'eau avant d'être servi. Il y a des jours où elles peuvent rentrer sans aucune goutte.

***« Le spectacle auquel nous assistons sur les points d'eau est désolant et mérite toute l'attention de nos dirigeants car l'eau c'est la vie et sans eau, on ne peut pas préparer »*** a ajouté une femme du village de INFEGGUAGUEN

***« Nos animaux souffrent en même temps que nous et nous sommes obligés de faire le tour d'un point d'eau à un autre pour les abreuver. C'est vraiment un vrai calvaire que nous vivons dans cette zone et personne ne veut nous apporter des solutions »*** exclame le chef de village de TAMBORAGANE avant d'ajouter que ***« la création des points d'eau pour nous et nos animaux doit être la priorité des priorités. Si nous avons de l'eau, nous pouvons nous-mêmes réduire notre propre vulnérabilité car c'est l'eau qui nous permet de cultiver, de préparer, de boire et de faire boire nos animaux et si elle n'existe pas, nous n'avons aucune force ».***

Le manque d'eau est véritablement un facteur de vulnérabilité de la population en général et des jeunes en particulier car l'existence de l'eau peut leur permettre d'entreprendre beaucoup d'activités en vue de réduire leur vulnérabilité.

- **Le manque d'espaces de culture**

La terre a toujours été considérée comme la principale richesse des ménages et des communautés surtout en zone rurale. Mais, avec l'accroissement de la population et la création de nouveaux besoins, cette terre devient de plus en plus un problème pour les ménages. Il faut ajouter à tout cela les effets des changements climatiques qui ont pour conséquences la réduction des terres exploitables et cultivables. Dans un tel contexte de raréfaction des terres, il se développe un sentiment individualiste et de haine au détriment des valeurs ancestrales de partage et de solidarité. Ainsi, il s'instaure et s'accentue une compétition entre les acteurs du monde rural, principalement entre les éleveurs et les agriculteurs puisque chacun a tendance à privilégier les différences au détriment des similitudes et des intérêts communs. Dans cette véritable lutte d'intérêts, chacun perd ses repères et les contacts se soldent par des oppositions rangées.

La zone Nord Tahoua notamment celle de Tchintabaraden et de Tassara a été déclarée « zone pastorale » par la **loi n°61-05 du 27 Mai 1961** qui reste toujours en vigueur et qui fixe une limite pour les cultures. Cette loi est d'ailleurs la source de plusieurs conflits entre les populations car les éleveurs se considèrent toujours agressés par les agriculteurs qu'ils considèrent comme des agresseurs. Beaucoup de jeunes que nous avons interrogés estiment que cette loi doit être abolie pour permettre aux populations de mettre l'accent sur les cultures car l'élevage seul ne suffit pas pour développer économiquement la zone et permettre aux jeunes de s'épanouir.

***« Cette loi est archaïque car elle date de plus de cinquante ans »*** s'exclame Monsieur Abdoulaye un jeune issu du village INFEGGUAGUEN dans la commune de Tchintabaraden.

***« Si nous voulons la prospérité, il nous faut mettre l'accent sur l'agriculture surtout les cultures de contre saison. Nous avons des espaces et nous allons saisir les autorités***

***compétentes notamment les députés pour qu'ils revoient cette loi et d'ailleurs il y a plus d'agriculteurs que d'éleveurs et nous n'entendons pas nous laisser faire »*** ajoute un autre du même village.

***«Comment pouvons nous comprendre qu'un éleveur peut entrainer ses animaux dans votre champ sans en tirer les conséquences quel que soit le dégât commis ? Il n'y a pas d'équité raison pour laquelle, nous sommes obligés de prendre nos responsabilité »*** déclare un notable du village de TOMBORAGANE.

***« L'aide de l'Etat doit normalement aller dans le sens du développement du secteur agricole car quelque soit ce qu'il apporte comme don, cela ne peut pas suffire pour nous sortir des problèmes que nous vivons. S'ils veulent vraiment nous aider, qu'ils nous permettent de mettre en valeur les terres que nous avons »*** a lancé un jeune de 26 ans du village de TASSAK dans la commune de Tassara.

***« Regardez tous ces espaces ? Ils servent à quoi ? Apparemment, nous sommes oubliés par l'Etat bien que chaque fois il nous demande de rester dans nos villages, ils vont nous aider après rien »***, s'exclame une jeune de la commune de Tassara.

Le problème n'est donc pas lié exclusivement à l'insuffisance ou au manque de terres exploitables mais à leur gestion et surtout à l'interdiction faite à la population de les exploiter à des fins de culture. La zone étant déclarée « zone pastorale », juridiquement tous les espaces sont à la disposition des éleveurs pour faire circuler leurs animaux.
L'avantage de l'agriculture c'est qu'elle peut combler aussi le déficit d'aliments de bétail qui reste aussi une préoccupation des éleveurs de la zone.

- **Le manque de pâturage pour les animaux :**

La zone de Tchintabaraden et Tassara, étant une zone pastorale, le problème d'aliments bétail reste également au centre des causes de vulnérabilité de la population car l'élevage constitue la principale activité.
Les animaux constituent la principale richesse des populations mais leur entretien se pose avec beaucoup d'acuité surtout en ce qui concerne leur alimentation. La recherche d'aliments fait partie des causes de conflit entre agriculteurs et éleveurs ou entre éleveurs eux-mêmes

***« Nos animaux manquent du tout et cela nous cause beaucoup de peines. C'est pour cela que nous sommes obligés de faire tout le tour pour chercher le mieux être car c'est notre seule richesse ici »*** déclare un jeune retourné de la Libye. Il ajoute que ***« c'est la raison pour laquelle nous préférons aller en exode pour envoyer de l'argent afin que les animaux puissent être entretenus dans de meilleurs conditions ».***

***« Les aliments à bétail que nous trouvons à vil prix sur les marchés dans le temps sont devenus trop chers maintenant et l'Etat dans sa politique d'atténuer les souffrances des populations procèdent parfois à des ventes à prix modérés ou même à une distribution gratuite de ces aliments ».***

Mais selon beaucoup d'éleveurs, ***« la vente se fait de façon sélective et les vrais bénéficiaires n'en profitent pas. Ils sont vendus aux « gros bonnets » qui ont des centaines voir des milliers de têtes de bétail ».***

***« Si vous faites le tour de la zone, vous allez voir des gens qui ont des troupeaux avec de centaines de têtes de bétail*, ce sont ces gens qui sont prioritaires aux dépends des petits éleveurs qui ont à peine quelques dizaine de têtes d'animaux, vous voyez l'injustice ? »** s'exclame toujours Abdallah, un jeune de Tassara qui a passé plus de cinq ans en Libye.

La majorité des éleveurs que nous avons rencontrés voient dans la garde des animaux plus une occupation qu'une activité commerciale et les animaux sont plus leurs compagnons qu'un produit à mettre sur le marché, c'est cela qui explique leur vulnérabilité à ce niveau.

- **Le manque d'emploi**

Les jeunes des deux sexes s'efforcent de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de la société; ils désirent fonder un foyer et améliorer leur situation. Ils ont des rêves et des aspirations qu'ils sont impatients de réaliser. Seul un travail décent leur permettra d'aller de l'avant et s'ils ne peuvent emprunter cette voie, non seulement leur avenir sera condamné, mais également celui des familles, des communautés et des sociétés auxquels ils appartiennent.

Dans le tableau suivant, on constate que les jeunes sont en majorité au chômage (37,96%).

**Tableau 5: Répartition des jeunes par statut d'occupation selon le sexe**

| STATUT D'OCCUPATION | SEXE | | TOTAL |
|---|---|---|---|
| | GARCONS | FILLES | |
| Occupe | 9,16 | 9,96 | 15,70 |
| Élève/Etudiant | 5,50 | 3,40 | 8,90 |
| Recherche Premier Emploi | 18,06 | 6,54 | 20,02 |
| Au Chômage | 32,72 | 5,24 | 37,96 |
| Autre Inactif | 6,02 | 3,40 | 9,42 |
| **ENSEMBLE** | **71,46** | **28,54** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

Les garçons sont plus inactifs que les filles. Seulement 9,16% des garçons sont occupés contre 9,96% de filles. Parmi la jeunesse inactive, 5,50% des élèves/étudiants sont des garçons contre 3,40% pour les filles. 18,06% des garçons sont à la recherche de leur premier emploi contre 6,54% pour les filles. Le chômage est plus poussé chez les garçons (32,72%) que chez les filles (5,24%). La proportion des jeunes filles occupées prouvent que ces dernières abandonnent tôt l'école et s'adonnent aux activités familiales c'est-à-dire n'ont aucune activité en dehors des taches familiales. Cette situation peut être liée à la précocité du mariage chez les filles dont les parents ne peuvent pas attendre longtemps pour les donner en mariage. On peut considérer cela aussi comme une discrimination à l'égard des filles du fait qu'elles n'ont pas la même chance de réussite que les garçons.

Les stratégies visant à promouvoir l'emploi des jeunes servent l'intérêt général. Investir dans la jeunesse, c'est investir dans la société. En stimulant la demande de consommation et en augmentant les recettes fiscales, l'accès des jeunes à un travail décent a des effets multiplicateurs sur l'ensemble de l'économie. La demande de prestations sociales diminue considérablement quand les jeunes ont des emplois décents car ceux-ci emploient utilement leur temps, renforcent l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes et vivent sainement.

Un emploi permet aux jeunes d'être autosuffisants, d'échapper à la pauvreté et de contribuer activement à la société. La pauvreté ne peut augmenter que lorsque les jeunes sont au chômage ou sous-rémunérés.

Le chômage et le sous-emploi des jeunes coûtent très cher à la société. Un chômage prolongé dès le début de la vie active risque d'avoir un impact durable sur l'employabilité, le revenu et l'accès

à des emplois de qualité, et cela d'autant que les comportements et les attitudes adoptées tôt dans l'existence persistent durablement.

Pour le gouvernement, le chômage des jeunes équivaut à un gaspillage des investissements réalisés dans l'éducation et la formation, à une diminution des recettes fiscales et à une augmentation des dépenses sociales.

Pour les organisations d'employeurs, le sous-emploi et le chômage des jeunes signifient que les jeunes ont moins d'argent à dépenser en produits et services et moins d'argent à investir dans l'économie.

Les taux de chômage élevés ou en progression chez les jeunes peuvent être des facteurs d'instabilité sociale.

Un chômage de longue durée peut fragiliser les jeunes et les conduire à l'exclusion.

En matière d'emploi, ce sont surtout les tranches d'âge 20-24 ans, 25-29 ans et 30-35 ans qui sont le plus concernés. Ces tranches d'âges qui correspondent au stade de la maturité du jeune est aussi la période où les jeunes prennent conscience de leur devenir. Au Niger, cette catégorie sociale est très fortement impliquée dans les activités productives.

Ainsi, l'analyse en matière d'emploi fait ressortir un manque d'emploi pour les deux sexes mais avec beaucoup plus une masculinisation des emplois.

***« Il y a un manque d'emploi surtout pour les femmes ; les pesanteurs coutumières et religieuses font que la femme est cantonnée uniquement à la maison pour les travaux familiaux »*** *(focus groupe réalisé Tchintabaraden)*

La grande majorité des jeunes travaillent dans l'économie informelle. Les jeunes employés dans l'économie informelle accomplissent souvent de longues heures de travail, sont mal rémunérés, ont des conditions de travail médiocres et précaires, n'ont pas de protection sociale et se voient dénier tout droit.

- **Education et Formation**

L'éducation a été un défi pour tous les gouvernements qui se sont succédés. Mais depuis plus de vingt ans, les problèmes que connait l'école nigérienne se répercutent sur la fréquentation des jeunes.
La déscolarisation des jeunes est un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur. La raison peut être liée aux difficultés dans lesquelles végète l'école nigérienne depuis les années 1990.

**Tableau 6: Répartition des jeunes par tranche d'âges, selon qu'ils soint scolarisé on non**

| TRANCHES D'AGE | SCOLARISES | | TOTAL |
|---|---|---|---|
| | OUI | NON | |
| 15-19 ans | 26,52 | 73,48 | 34,55 |
| 20-24 ans | 35,86 | 64,14 | 37,96 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 25-29 ans | 21,88 | 78,12 | 16,75 |
| 30-35 ans | 24,39 | 75,61 | 10,73 |
| **ENSEMBLE** | **31,41** | **68,59** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La faible scolarisation des jeunes est plus accentuée quelque soit la tranche d'âge considérée. Au niveau des jeunes de 15-19 ans par exemple, on constate que plus de 73% n'ont jamais été à l'école. Cela prouve alors que des efforts importants doivent être faits à tous les niveaux pour que l'école pour tous soit une réalité au Niger. Les parents sont aussi en partie responsable de cette situation car beaucoup d'entre eux ne voient pas en l'école un cadre de réussite et d'épanouissement pour leurs enfants mais plutôt une des causes de leur déperdition.

La scolarisation s'avère difficile pour les filles de Tahoua. La plupart font seulement l'école coranique ou quand bien même elles suivent l'école traditionnelle (classique), elles sont contraintes à abandonner les études très tôt afin d'aller se marier. Certains parents expliquent qu'ils font cela pour éviter que la fille ne prenne une grossesse illégitime, ce qui serait une honte pour sa famille. Les parents préfèrent donc sacrifier l'avenir de l'enfant pour sauver l'honneur de la famille.

Le tableau ci après montre la répartition des jeunes par sexe selon qu'ils aient fréquenté l'école ou pas. On constate une certaine inéquité entre les deux sexes.

**Tableau 7: Répartition des jeunes par sexe, selon les tranches d'âges et la fréquentation scolaire**

| SEXE | TRANCHE D'AGES | FREQUENTATION SCOLAIRE | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| | | A FREQUENTE | JAMAIS FREQUENTE | |
| Garçons | 15-19 | 33,78 | 66,22 | 100 |
| | 20-24 | 36,44 | 63,56 | 100 |
| | 25-29 | 34,00 | 66,00 | 100 |
| | 30-35 | 35,48 | 64,52 | 100 |
| | **Ensemble** | **35,16** | **64,84** | **100** |
| Filles | 15-19 | 17,24 | 82,76 | 100 |
| | 20-24 | 29,63 | 70,37 | 100 |
| | 25-29 | 28,57 | 71,43 | 100 |
| | 30-35 | 10,00 | 90,00 | 100 |
| | **Ensemble** | **21,10** | **78,90** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La répartition des jeunes non scolarisés est inégalitaire en fonction du sexe. Sur 100 filles 78,90 n'ont jamais fréquenté l'école contre 64,84% pour les garçons. Cette situation pourrait se justifier par les coutumes et traditions de la société nigérienne qui stipulent que la fille doit être à côté de sa mère pour apprendre les travaux domestiques. Alors, sa place dans la société selon les préjugés sociaux se trouve dans le foyer. On peut aussi citer le mariage comme autre facteur négatif qui empêche les parents d'amener leurs enfants à l'école. Certains parents pensent que l'école peut être un facteur de déperdition empêchant aux filles d'accéder très tôt au mariage.

La religion c'est-à-dire l'Islam jouerait aussi un rôle dans cette attitude car un enfant illégitime devient comme un pariât. La conséquence de cette privation des filles à la scolarisation complète

est double : on les force au mariage précoce et puis on les condamne à une soumission et une dépendance totale à l'homme.
***« Ici chez nous l'école a très peu d'importance car beaucoup de jeunes n'ont pas fréquenté ; les parents préfèrent qu'ils suivent les troupeaux parce qu'ils pensent que l'école d'aujourd'hui est une perte de temps»*** *(focus réalisé avec les jeunes de Tassara).*

***« On préfère suivre les animaux et aller en Lybie ou en Algérie quand on sera grand pour chercher de l'argent car l'école ne concerne que ceux qui sont en ville »*** *(jeune garçon d'un village de Tassara)*

***« Les filles sont peu nombreuses à l'école, surtout au collège. Cela fait suite à leur abandon massif généralement pour se marier »*** *(focus group avec des filles de Tchintabaraden) ;*

Ici, les problèmes de scolarisation se posent avec moins d'acuité chez les jeunes de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-35 ans car l'on pense qu'à ce stade, si on n'a pas encore étudié ou si on ne dispose pas d'une qualification, il est difficile de se rattraper. Et beaucoup de jeunes parfois déscolarisés ou non scolarisés se lancent dans la vie active. En plus de non scolarisation des jeunes, on constate également que très peu d'entre eux sont qualifiés et même s'ils le sont, il y a une inadéquation de la formation avec les besoins du marché.

- **Santé sexuelle et reproductive des jeunes:**

Le concept de santé sexuelle et reproductive couvre les neuf composantes suivantes : la maîtrise de la fécondité, la maternité sans risque, la Planification Familiale, la lutte contre les IST, y compris le VIH, la prise en charge des enfants de 0 à 5 ans, la prise en charge des jeunes et adolescents, la lutte contre les cancers génitaux, la lutte contre les autres affections influant sur la reproduction, l'amélioration de l'environnement physique, socioéconomique et culturel.

Dans notre analyse sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes enquêtés, nous avons relevé plusieurs faiblesses qui sont entre autres le manque d'informations sur les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées, les complications de grossesse et l'utilisation des préservatifs.

La planification familiale est l'ensemble des moyens qui concourent au contrôle des naissances, dans le but de permettre aux femmes et donc aux familles de choisir à quel moment elles auront un enfant.
Les centres de planification informent sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (dans les pays où elle est autorisée), orientent vers les médecins et partenaires, pratiquent des tests de grossesse.

Le tableau ci-dessous présente la situation matrimoniale des jeunes selon le sexe. Il ressort dans ce tableau que 41,10% des jeunes sont mariés mais le pourcentage des filles mariées est moins important que celui des garçons. Cela est certainement du au nombre moins important de filles enquêtées par rapport aux garçons (109 contre 273)

**Tableau 8: Répartition des enquêtés par état matrimonial, selon le sexe**

| ETAT MATRIMONIAL | SEXE | | TOTAL |
|---|---|---|---|
| | GARÇONS | FILLES | |
| MARIE | 24,61 | 16,49 | **41,10** |
| CELIBATAIRE | 43,72 | 7,85 | **51,57** |
| DIVORCE | 1,83 | 1,31 | **3,14** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| VEUF | 0,78 | 2,62 | **3,40** |
| SEPARE | 0,52 | 0,26 | **0,78** |
| **TOTAL** | **71,46** | **28,54** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

Les résultats montrent que 51,57% des jeunes enquêtés sont célibataires contre 41,10% qui sont mariés. Les divorcés et le veuvage représentent respectivement 3,14% et 3,40%, alors que la séparation de corps (0,78%) est un phénomène rare au Niger. Il existe des disparités entre sexe en matière de nuptialité. Sur 100 jeunes enquêtés, près de 17 filles sont mariées au moment de l'enquête contre près de 25 garçons. Le divorce est plus prononcé chez les garçons (1,83%) que chez les filles (1,31%).

Le nombre important de filles mariées pourrait s'expliquer par la survivance de certains comportements et pratiques traditionnels. En effet, la société n'admet pas qu'une personne reste un certain âge sans se marier et dans certains cas les filles sont mariées de force. En plus, au Niger, le culte de la famille nombreuse est toujours entretenu et le statut de la femme est lié au nombre d'enfants qu'elle a. Au Niger, le taux de mariage précoce est très élevé, plus de 75% (rapport sur les mariages précoces dans le monde, UNFPA), soit le plus élevé au monde.

Dans le tableau n°9, on constate que le phénomène de mariage précoce existe encore au Niger.

**Tableau 9: Répartition des enquêtés par tranche d'âges, selon l'état matrimonial**

| | ETAT MATRIMONIAL | | | | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **TRANCHE D'AGES** | **MARIE** | **CELIBATAIRE** | **DIVORCE** | **VEUF** | **SEPARE** | |
| 15-19 ans | 37,13 | 58,33 | 2,27 | 2,27 | 0,0 | **100** |
| 20-24ans | 37,93 | 53,79 | 2,76 | 4,14 | 1,38 | **100** |
| 25-29 ans | 46,87 | 42,19 | 4,69 | 4,69 | 1,56 | **100** |
| 30-35 ans | 80,48 | 12,20 | 4,88 | 2,44 | 0,00 | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

Le tableau ci-dessus montre que la proportion des jeunes mariés augmente rapidement avec l'âge. Les jeunes de 30-35 ans sont mariés à plus de 80% contre 37,13% pour la tranche d'âges de 15-19ans. Cette évolution prouve la précocité du mariage. Le mariage précoce est le mariage d'enfants et d'adolescents de moins de 18 ans. Le mariage précoce freine l'éducation des jeunes filles et les expose aux risques de grossesses difficiles et douloureuses, de perdre de leur vie ou de celle de leur enfant pour faute de développement physique. Ce mariage leur est très souvent imposé. Il brise leur vie et leurs rêves.

L'utilisation des méthodes de préventions reste encore faible par la jeunesse. Les politiques en matière de santé de la reproduction doivent être aussi en faveur des jeunes pour éviter les risques de contamination et de grossesse précoce.
Le risque d'exposition aux VIH/SIDA est aussi lié au multi partenariat sexuel. L'EDSN 2012[15] révèle que 0,1% et 0,3% des filles âgées respectivement de 15-19 ans et 20-24 reconnaissent avoir eu au moins deux partenaires sexuelles au cours des douze derniers mois. Cette proportion est de 0,1% et 2,8% pour les garçons ayant les mêmes tranches d'âges.

***« Sur la santé de la reproduction, nous avons très peu d'informations car on n'est pas sensibilisé »*** *(focus group réalisé à Tchinta)*

[15] INS, Rapport provisoire EDSN 2012

***« Nous n'avons pas assez d'informations sur la santé sexuelle et reproductive ainsi que les risques que les femmes encourent ; même sur les IST VIH SIDA, il n'y a pas assez d'informations qui circulent dans nos localités, c'est seulement dans les médias qu'on entend parler »*** (jeune rural de Amassara à Tassara).

**Graphique 3: Représentation des enquêtés par tranche d'âge par rapport à l'utilisation des préservatifs**

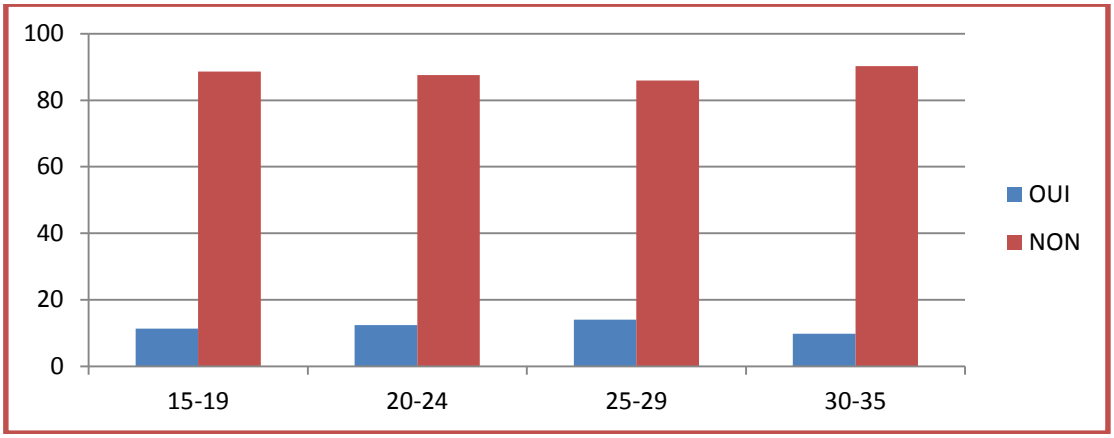


Quelque soit la tranche d'âges, la proportion des jeunes n'ayant pas utilisé de préservatif lors de leur premier rapport sexuel est élevée.

Le tableau ci-dessous montre la répartition selon la connaissance du lieu de procuration des préservatifs. On constate que la plupart des jeunes n'ont pas une connaissance des lieux où l'on peut se procurer un préservatif.

**Tableau 10: Répartition des jeunes par sexe selon la connaissance du lieu de procuration du préservatif**

| SEXE | OUI | NON | TOTAL |
|---|---|---|---|
| GARÇONS | 25,64 | 74,35 | 100 |
| FILLES | 20,18 | 79,82 | 100 |
| **ENSEMBLE** | **24,08** | **75,92** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La majorité des jeunes n'ont pas connaissance du lieu de procuration des préservatifs (75,92%). Chez les filles, cette proportion est plus importante (79,82%) contre 74,35% chez les garçons. Cela montre que les jeunes sont exposés à toutes sortes de maladies sexuellement transmissibles et à une fécondité précoce.

La plupart des jeunes ont entendu parler des IST/SIDA. Cette entente doit être accompagnée d'une prévention et d'un traitement pour éviter la propagation des IST/SIDA au sein de la jeunesse.

**Tableau 11: Répartition des jeunes ayant entendu parler des IST/VIH/Sida par sexe, selon la tranche d'âges**

| SEXE | TRANCHES D'AGES | | | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|
| | 15-19 ans | 20-24 ans | 25-29 ans | 30-35 ans | |
| **GARCONS** | **61,54** | **73,33** | **74,19** | **75,00** | **69,74** |
| **FILLES** | **38,46** | **26,66** | **25,81** | **25,00** | **30,26** |
| **TOTAL** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

**Source : Exploitation des données de l'enquête**

La plupart des jeunes ont entendu parler des IST/VIH/ Sida. Mais il faut noter que les garçons (69,74%) sont plus informés que les filles (30,26%). Chez les filles, la proportion des nouvelles générations de jeunes (15-19 ans et 20-24 ans) ayant entendu parler des IST/VIH/Sida est plus importante que les anciennes. Cela peut être dû au fait que parmi les anciennes générations, il y'a beaucoup plus de filles qui n'ont pas été scolarisées. Cette connaissance doit être accompagnée d'une prévention et d'un traitement pour éviter la propagation des IST/VIH/Sida au sein des jeunes.

***« Beaucoup d'entre nous ont entendu parler du SIDA mais ne savent pas exactement comment il se transmet et se guérit»*** *(focus group réalisé à Kao).*

En matière de complication de grossesse, on constate que les jeunes filles sont de plus en plus informées sur les différentes formes de complications que les garçons.

**Graphique 4: Proportion des jeunes ayant entendu parler des complications liées aux grossesses par sexe**

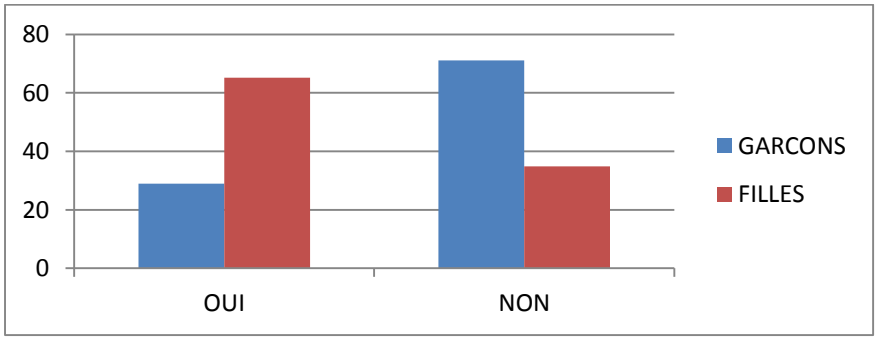


Les jeunes de sexe féminin ont plus entendu parler des signes de complication de grossesse que leurs homologues de sexe masculin. La connaissance des méthodes de contraception est importante chez les jeunes pour se protéger contre d'éventuels risques de grossesse.

**Graphique 5: Proportion des jeunes connaissant les méthodes de contraception par sexe**

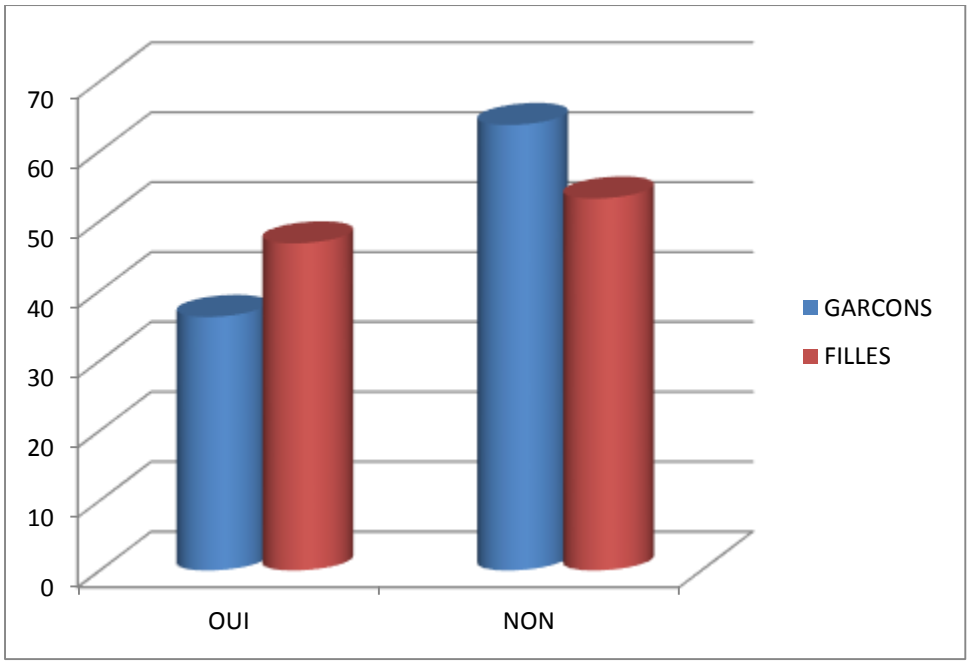


Les jeunes de sexe féminin ont une connaissance des méthodes de contraception due très souvent à leur précocité en ce qui concerne les rapports sexuels comparativement aux garçons. Mais même à ce niveau du travail reste à faire parce que moins de la moitié ont répondu OUI.

***« Sur le plan sanitaire, le problème est même lié au rapport entre les jeunes et les agents de santé, c'est-à-dire que les jeunes n'ont pas le courage de dire leur inquiétude aux agents de santés »*** (un jeune de Tassak à Tassara).

**Les causes conjoncturelles de vulnérabilité des jeunes :**

L'enquête et les groupes de discussion que nous avons effectués avec les jeunes nous ont permis de révéler d'autres causes de vulnérabilité que nous allons considérer ici comme les causes conjoncturelles. Ce sont les discriminations et la marginalisation à l'égard d'une certaine couche de la population, la méfiance des jeunes envers tout ce qui est étatique, les attitudes, comportement, croyances et pratiques.

**(a) La discrimination :**

Nous avons remarqué dans certaines localités de Tchintabaraden et Tassara qu'un certain nombre de groupes fait l'objet d'une marginalisation. Ce comportement a de sérieuses conséquences sur la vie des différents groupes ethniques qui composent cette société. Ce sont des attitudes qui ne comportent pas de violence physique mais psychologique et même matérielle. Cette discrimination se fait sentir jusque dans le partage des aides apportées par l'Etat et ses partenaires. C'est un sentiment qui est malheureusement perçu même chez les intellectuels et certains responsables administratifs.
Ce genre de discrimination rend beaucoup plus vulnérable cette catégorie de la population.

***« Il y a vraiment une certaine discrimination au niveau de la population et cela même en ce qui concerne les appuis et aides qu'on nous apporte. Ces appuis ne profitent qu'à une partie***

***de la population considérée comme l'ayant droit.*** (Focus réalisé avec un groupe de forgeron à Tchinta).

Cette situation fait que beaucoup de jeunes de Tchintabaraden rentrés de la Libye, ont le sentiment d'avoir été abandonnés par l'Etat à cause de leur couleur ou de leur situation sociale.

**(b) La marginalisation de la zone:**

Beaucoup de jeunes estiment que la région Nord de Tahoua est dans son ensemble marginalisé : insuffisances de Centres de Santé Intégré, voie d'accès difficile pour joindre les différentes localités (il faut un guide pour aller de Tchintabaraden à Tassara), pas assez d'écoles et de centres de formations pour les enfants et les jeunes, etc.
Selon les autorités administratives, cela ralentit le développement économique de la région et rend les jeunes encore plus vulnérables car ils sont les principales victimes.

**(c) Méfiance envers tout ce qui est étatique**

Nous avons constaté au cours de nos discussions, une rupture de confiance totale entre les populations et leurs dirigeants. Beaucoup d'habitants surtout les jeunes considèrent que les autorités administratives et coutumières locales et régionales sont en grande partie responsables de leurs mauvaises conditions de vie. Cela a donc entrainé un manque de confiance totale entre les autorités et leurs administrés.

***« Les autorités veulent toujours nous imposer mais nous ne pouvons pas les regarder faire car cela va à l'encontre de nos intérêt »*** a déclaré le chef de quartier Toudou à Tchintabaraden.

Il y a eu même des personnes qui nous ont dit qu'ils ne mettront plus pied à la mairie car c'est un endroit pourri et où ne travaillent que des « incapables » et des « corrompus ».

***« Les autorités sont là pour nous exploiter, ils prennent nos terres et nos biens »*** a martelé un jeune du quartier Toudou à Tchintabaraden.

Les grandes victimes de cette méfiance sont les populations démunies, quelques soient les groupes auxquels ils appartiennent.

- **Attitudes, comportements, croyances et pratiques**

La persistance des croyances et pratiques traditionnelles que l'on trouve dans presque toutes les couches sociales de la population nigérienne peut être considérée aussi comme une cause de vulnérabilité des jeunes.
Parmi ces croyances, il y a la restriction ou le manque de liberté des femmes Touareg et Arabes, les tabous alimentaires, la mauvaise perception ou application de l'Islam qui constitue la religion dominante.

Selon les femmes rencontrées, plusieurs de leurs sœurs sont obligées de rester à la maison. Elles n'ont même pas parfois la possibilité d'aller au marché, ni à la mosquée de peur d'être répudiée par leurs maris. Du coup, elles ne sont pas informées de tout ce qui se passe autour d'elles et même quand il y a des projets pour défendre leurs intérêts, elles sont oubliées.

***« Nous sommes considérées comme des objets parfois car nous n'avons aucun mot à dire dans tout ce qui passe autour de nous »*** a déclaré la présidente d'un groupement de femmes à Tchinta.

***« Les femmes ne sont pas différentes des prisonnières pour la simple raison de préserver l'honneur de leur famille »*** nous a aussi confié une femme du même groupement.

Les femmes rencontrées pensent aussi que la mauvaise pratique de l'islam a beaucoup d'incidences sur leur quotidien: Elle limite leur temps de sortie, leur habillement, elle leur interdit de s'entretenir avec les hommes qui ne sont pas leur mari, elle se cantonne à la gestion des enfants, bref elle limite leur mouvement.
D'autres, par contre, disent que c'est la mauvaise interprétation de la religion musulmane qui donne plus de droits aux hommes qu'aux femmes. Or, concluent-elles le coran ne défend pas cette maltraitance à l'égard de la femme.
Le premier fléau dont les femmes de Tchintabaraden et de Tassara font face c'est ce manque de liberté qui les met à l'écart du développement économique de leur région.

Les habitudes culturelles néfastes en matière d'alimentation sont dominées par des tabous alimentaires qui ont des conséquences notamment sur l'état nutritionnel des populations. Ces croyances font que des aliments nutritifs tels que l'œuf, sont souvent exclus de l'alimentation des enfants, voire des femmes enceintes. La croyance aux vertus exceptionnellement énergétiques du mil renforce une monotonie alimentaire et favorise les carences en micronutriments.

Les croyances et pratiques qui représentent des obstacles en matière de santé sexuelle et reproductive sont surtout liées à la nuptialité précoce du mariage, à la valorisation sociétale accordée à la procréation, aux mutilations génitales féminines, à la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH, à la réticence au recours à temps aux services de santé maternelle et infantile

Selon la théorie des besoins de l'homme, Abraham Maslow a déterminé une hiérarchie des besoins humains en cinq niveaux que l'on peut représenter par une pyramide : les besoins physiologiques (faim, soif, sommeil), les besoins de sécurité (protection et ordre), les besoins sociaux (appartenance à un groupe, amour), les besoins d'estime (réussite, reconnaissance,…), les besoins de réalisation de soi (créativité, développement personnel, etc.).

Selon Maslow, la satisfaction des besoins physiologiques précède toujours celles des besoins de sécurité, lesquels doivent être satisfaits avant les besoins d'amour, qui précèdent les besoins d'estime de soi et au sommet de la pyramide on peut trouver les besoins spirituels.
Si nous considérons cette théorie et selon notre étude, aucun des besoins des jeunes de la région de Tahoua n'est satisfait car la faim et la soif qui constituent les besoins fondamentaux de l'homme persistent encore. Cela démontre qu'en matière de satisfaction des besoins, la vulnérabilité des jeunes est encore plus grande. Les autres besoins ne sont donc que secondaires car leur satisfaction peut ressembler à du miracle.

- **Manifestations, Effets et Conséquences:**

Les conséquences de cette vulnérabilité sont incalculables et peuvent se résumer ainsi :

- **le désœuvrement total : les jeunes sont assis à longueur de journée sans aucune activité :**

Les parents comme les jeunes que nous avons interrogés ont tous mis en exergue cet état de fait. Pour eux, le désœuvrement est la cause de toutes les situations car il est insupportable pour tout individu de rester des jours, des mois voir des années sans aucune activité.

***« Si nous laissons partir nos enfants ailleurs, c'est parce que nous sommes impuissants face à la situation qu'ils vivent »*** a déclaré un notable du village de CHIMOGRI dans la commune de Tchintabaraden.

Cette expression est d'ailleurs largement partagée par l'ensemble des populations pour qui si les jeunes sont occupés dans leur localité, pourquoi et pour quel intérêt vont-ils aller ailleurs ?

- **la consommation du tabac, de l'alcool, du cannabis ou d'autres drogues illégales:**

Le manque d'emploi entraîne généralement les jeunes dans des activités illicites telles que la consommation de substance toxiques à savoir la cigarette et l'alcool. La consommation de ces substances les met encore plus en situation de vulnérabilité mais surtout met leur vie en danger. Pour beaucoup de jeunes que nous avons interrogés, la consommation de ces substances est la conséquence du désœuvrement qu'ils vivent.

***« Nous sommes laissés à nous-mêmes, sans aucune ressource pour nous entretenir, alors on est obligé de regarder ailleurs »*** nous a laissé entendre un jeune du quartier INTADADENE dans la commune de Tchintabaraden.

***« La consommation de ces substances nous permet d'oublier momentanément certains de nos problèmes »*** a rétorqué un jeune de Tassara

- **la sexualité à risque :**

Elle est liée surtout à la non utilisation des préservatifs lors des rapports sexuels avec comme conséquences les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles.

- **les troubles dans la conduite alimentaire :**

La difficulté et même l'incertitude de manger à sa fin peut entrainer des conséquences néfastes dans la vie des jeunes.
Selon le chef de village AWGUISIS dans la commune de Tassara***, « tout est incertain surtout manger à sa faim ».***

- **les conduites violentes :**

Il peut s'agir des cas suivants : avoir attaqué un adulte, avoir arraché ou volé un sac ou un téléphone portable, porter une arme, avoir utilisé une arme dans une bagarre.
***« Les armes circulent de partout et les jeunes n'hésiteront pas à les utiliser pour se défendre »*** selon un retourné de la commune de Tassara.

- **la délinquance :**

La délinquance est le prototype des jeunes laissés à eux-mêmes. C'est le fait d'avoir détruit volontairement quelque chose, d'avoir volé quelque chose ou d'avoir mis le feu à quelque chose.

Certaines caractéristiques qui différencient les jeunes vulnérables sont communes aux deux sexes.
Globalement, il est plus fréquent que ces jeunes aient une perception de mauvaise santé et soient fatigués la plupart du temps, avec une image corporelle négative. Ils aiment aussi la prise de risques, ont une mauvaise relation avec leurs amis et un antécédent d'abus physique. Chez les femmes, il est plus fréquent qu'elles aient un antécédent d'abus sexuel. Du point de vue familial, les femmes vulnérables se différencient des autres femmes de par la fréquence avec laquelle leurs conjoints sont absents ou que leurs parents manquent le minimum pour les prendre en charge pendant l'absence de leurs maris. Du point de vue éducation et emploi, il est plus fréquent que les femmes vulnérables n'aient aucun niveau académique tandis que les garçons vulnérables sont très peu scolarisés et n'ont aucune qualification. Pour les deux sexes, ces jeunes pensent qu'ils ne trouveront pas de travail.

## 8.2 Que Faire pour prévenir la vulnérabilité des jeunes ?

Plusieurs facteurs rendent les jeunes plus vulnérables à la violence et en font des proies faciles pour les agresseurs. Ces facteurs peuvent être scindés en trois: le **manque d'information**, **la dépendance face aux adultes et l'isolement social**.

Pour lutter contre ces facteurs de vulnérabilité, nous allons préconiser des stratégies qui vont renforcer l'affirmation de soi, la confiance en soi, le courage et l'entraide communautaire.

- **Le Manque d'informations :**

Les jeunes sont généralement peu ou mal informés au sujet des agressions et connaissent rarement leurs droits et les ressources qui peuvent leur venir en aide. Quant aux adultes, ils sont souvent mal à l'aise avec le sujet ou craignent de faire peur aux jeunes. Ou encore, ils en connaissent eux-mêmes peu sur le phénomène et transmettent des informations incomplètes, erronées, ou basées sur des stéréotypes.
Ainsi, et malheureusement, plus les jeunes manquent d'informations et de stratégies face à cette réalité, plus leur vulnérabilité est grande.

Pour remédier au manque d'informations, il faut :
- fournir aux jeunes de l'information qui les aidera à reconnaître la violence et à savoir comment réagir;
- sensibiliser les adultes à ce problème et les préparer à reconnaître la violence et à recevoir des confidences.

- **La Dépendance face aux adultes**

Il est naturel que les jeunes dépendent des adultes pour répondre à leurs besoins sur les plans affectif, psychologique, physique et économique (être nourris, éduqués, aimés, apprendre à vivre en société, etc.). Cette dépendance, reliée à leur condition de jeunes, devrait entraîner la protection des adultes envers eux.

Toutefois, certaines personnes profitent de la confiance des jeunes et de leur condition de dépendance pour abuser de leur pouvoir, infligeant ainsi des blessures morales ou physiques pouvant mener à des séquelles importantes.

Pour contrer la dépendance il faut :
- informer les jeunes à identifier et définir leurs droits personnels;
- donner des moyens, des outils pour agir face au danger;
- développer l'affirmation de soi (dire non) – donner confiance aux jeunes en leur donnant les moyens;
- développer leur capacité d'utiliser leur jugement critique plutôt que de leur demander une obéissance aveugle.

- **L'isolement social**

En plus de méconnaitre leurs droits, les jeunes ne connaissent pas ou connaissent peu les ressources d'aides disponibles et les différents canaux pour y accéder. Les jeunes se retrouvent isolés et ignorants car ne sachant pas comment procéder pour avoir un emploi, une aide, ou encore comment déposer une plainte à la police ou à la justice, comment communiquer avec les différents services dont ils peuvent relever, etc.

Pour faire face à cet isolement il faut:

- développer l'entraide entre jeunes et avec les adultes;
- s'assurer que les adultes et les jeunes connaissent les ressources qui existent pour eux dans leur communauté;
- amener le jeune à identifier les adultes de confiance dans son entourage.

**Que faire pour que les jeunes non vulnérables ne retombent pas dans la vulnérabilité et ceux qui sont vulnérables s'en sortent ?**

Avant de répondre à la question de savoir « quoi faire pour que les jeunes non vulnérables ne retombent dans la vulnérabilité ? », il faut d'abord se poser la question « Pourquoi sont-ils vulnérables ? ».
La réponse à cette dernière question nous amène à faire ressortir certaines caractéristiques liées spécifiquement aux jeunes en plus des difficultés que vivent la majorité d'entre eux qu'ils soient urbains ou ruraux.

Le problème fondamental en terme de vulnérabilité au niveau des jeunes enquêtés est le manque d'emploi parce que la jeunesse constitue l'essentiel de la population active d'un pays. Les jeunes vivent dans l'oisiveté et n'ont pas les moyens financiers et matériels nécessaires pour entreprendre d'autres activités.

Les jeunes sont confrontés à un manque d'expérience et ne sont pas vigilants envers les risques auxquels ils sont confrontés. Ils peuvent manquer de maturité physique et psychologique, de compétence et de formation ; enfin, ils peuvent manquer de confiance et ne pas oser de parler d'un problème ou ne pas être conscients de leurs devoirs et de leurs propres droits et responsabilités.

Pour remédier à ce fléau, plusieurs actions doivent être entreprises par l'Etat et ses partenaires afin de rendre les jeunes plus responsables dans leurs prises de décisions.
Parmi ces actions, on peut citer :

- Pour les filles :
  - créer des centres de formations professionnelles orientés vers métier;
  - améliorer les services de santé en particulier dans le volet communication et sensibilisation ;
  - apprendre des métiers comme la couture, la coiffure, la cuisine pour les déscolarisées et non scolarisées;
  - accéder facilement aux informations sur la santé de la reproduction ;
  - disposer suffisamment d'agents de santé en vue de se confier en cas de problème ;
  - attribuer des allocations aux jeunes issues de familles démunies en vue de leur scolarisation ;
  - l'Etat doit prendre des dispositions pour créer un contact avec ces jeunes filles afin de s'imprégner de leur réalité ;
  - faciliter l''accès aux crédits bancaires et autres opportunités de création d'entreprise ;
  - sensibiliser les parents et les maris sur l'importance de la scolarisation des filles ;
  - donner la chance d'accès aux emplois aux jeunes filles.

- Pour les garçons :
  - accéder à un emploi ;
  - créer des points d'eau pour encourager les cultures de contre saison afin de lutter contre l'insécurité alimentaire ;
  - lutter contre la discrimination à l'égard de certaines couches de la population ;
  - poursuivre une scolarité normale pour les scolarisés ;

- accéder facilement aux soins de santé ;
- apprendre des métiers pour les déscolarisés et non scolarisés.
- formation professionnelle orientée vers un métier ;
- facilités d'accès aux crédits bancaires et autres opportunités de création d'entreprise ;
- améliorer l'accès (physique et économique) aux services de SR (informations et soins);
- accéder aux loisirs et à la pratique du sport.
- être mieux informés sur la santé sexuelle et reproductive ;
- investir dans la sensibilisation et l'information ;

# 9 CHAPITRE 3 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

## 9.1 Conclusions

Au terme de cette étude sur la vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua, nous pouvons faire un certain nombre de constats. On note tout d'abord que la jeunesse dans la région de Tahoua vit une situation difficile et par conséquent est très vulnérable. Les défis sont énormes et l'Etat et ses partenaires doivent prendre les dispositions nécessaires pour y faire face. Ensuite, cette jeunesse constitue un risque si des solutions urgentes n'ont pas été prises pour contrecarrer cette menace. Enfin, la culture de la paix est en menace constante avec le retour au pays de nombreux jeunes sans ressources et sans espoir.

Mais au vu de la situation économique difficile que vit le Niger, l'on se demande est ce que l'Etat a les moyens de faire face aux besoins de ces jeunes ?

Pour répondre à cette question, le PNUD a commandité une étude pour mieux situer la vulnérabilité des jeunes des régions à risques afin d'apporter des réponses à leurs demandes multiples. Il était donc nécessaire pour cela de connaître les causes et les conséquences de la vulnérabilité de ces jeunes, de savoir quelles sont leurs aspirations qu'ils soient filles ou garçons, scolarisés ou non, retournés ou non et enfin faire des recommandations en vue d'apporter des solutions aux problèmes que vivent ces jeunes.

Notre méthodologie pour mener à bien cette étude a été basée sur deux approches : une approche quantitative qui a consisté à soumettre un questionnaire à un échantillon de trois cent quatre vingt deux (382) jeunes dans les départements de Tchintabaraden et Tassara et une approche qualitative qui a consisté elle, à organiser des focus groupes avec les jeunes mais aussi avec d'autres personnes cibles qui ne sont pas jeunes telles que les parents, les organisations de la société civile, les associations et structures de jeunes, les partenaires techniques, les représentants de l'Etat et des collectivités,

L'analyse des résultats montrent que les jeunes de la région de Tahoua manquent du minimum pour leur propre épanouissement. Leur vulnérabilité est beaucoup plus liée au manque d'emploi, à l'insécurité alimentaire et surtout au manque d'eau. Les problèmes de santé de reproduction, d'éducation et de formation augmentent également leur vulnérabilité. Du côté des filles et des femmes il faut joindre à tous ces problèmes le manque de liberté et la discrimination à leur égard.

En effet, les résultats de l'analyse sont les suivants :

- Les jeunes manquent d'emplois, ils vivent dans l'oisiveté et le désœuvrement total et sont à la merci des groupes de bandits qui risqueraient de les utiliser à des fins d'activités illicites ;
- Les jeunes n'ont aucune formation qui leur permettrait d'entreprendre des activités ou d'être embauchés par d'autres personnes ;
- Les jeunes des régions enquêtées sont sans ressources financières qui leur permettraient de faire face à leurs besoins élémentaires ;
- Les jeunes font face à une insécurité alimentaire chronique et à un manque crucial d'eau. Ce manque d'eau ôte toute initiative aux jeunes ;

- Les jeunes manquent d'informations sur le plan sanitaire surtout en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive ce qui constitue un réel danger dans leur vie sexuelle et notamment en ce qui concerne les IST/VIH/SIDA ;

- Les femmes et les filles ne sont pas aussi sensibilisées sur les complications de grossesse augmentant ainsi leur vulnérabilité face aux conséquences que cela peut engendrer ;

- Les femmes et les filles font face à beaucoup de pesanteurs socioculturelles et religieuses qui constituent un obstacle pour leur participation au processus de développement économique de leurs entités ;

- Les jeunes ont un manque de confiance totale à tout ce qui est étatique car ils estiment que tout cela n'est que chimère ;

- La discrimination à l'égard d'une partie de la population peut elle aussi avoir des effets sur la vulnérabilité des jeunes car cette discrimination est parfois très poussée ;

- Enfin, cette zone est considérée comme marginalisée par les jeunes qui ne voient aucune lueur d'espoir dans un proche avenir ou lointain.

Pour faire face à tous ces problèmes, les défis sont énormes. Il faut sensibiliser les jeunes et mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour leur épanouissement.

Pour surmonter ces défis, des recommandations ont été faites. Ces recommandations s'adressent aussi bien à l'Etat qu'aux partenaires techniques.

- Pour ce qui est de l'Etat, les recommandations sont les suivantes:
  - l'intensification des campagnes d'informations et de sensibilisation pour un changement de comportement des jeunes;
  - l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emplois en vue de faciliter leur intégration, leur permettre d'acquérir des emplois décents, respecter l'équité entre les sexes dans l'octroi des postes d'emploi;
  - la création des conditions d'épanouissement des jeunes à travers la création et l'équipement des centres de loisirs, des terrains de sport.

- Pour l'OIM :
  - favoriser la réinsertion socio-économiques des jeunes retournés de la Libye et du Mali ;
  - favoriser et intensifier la formation professionnelle des jeunes retournés afin qu'ils puissent apprendre un métier ;
- Pour l'UNICEF :
  - sensibiliser les femmes et les enfants sur leurs droits et devoirs ;
  - créer des activités génératrices de revenus pour les femmes et les filles ;
  - encourager l'éducation et la formation des filles ;
  - créer des projets pour permettre aux femmes d'exercer des activités.

- Pour l'UNFPA :
  - sensibiliser les jeunes des deux sexes pour un changement de comportement sexuel,
  - faire des séances de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes ;
  - prendre des initiatives afin de réduire les mariages précoces ;

- encourager la scolarisation des jeunes en général et des filles en particulier.

- Pour le PNUD:
  - accompagner le gouvernement dans toutes les actions de prévention des risques,
  - renforcer les capacités des autorités régionales et locales pour une réduction de la vulnérabilité des jeunes

Toutes ces recommandations vont certainement avoir un effet positif sur la situation des jeunes.

L'analyse diagnostique faite dans cette étude montre que, comme partout ailleurs, la jeunesse constitue une préoccupation au Niger. La situation peu reluisante de la jeunesse de Tahoua est liée à l'évolution des normes sociales et culturelles et à la dégradation des mœurs. Il faut aussi noter la pauvreté ambiante et le manque d'emplois. On peut aussi ajouter à plusieurs égards une fuite de responsabilité de l'Etat qui ne met pas en place des mécanismes de garantie et de protection des jeunes. Le Niger présente beaucoup d'opportunités tant sur le plan économique que démographique. C'est un pays potentiellement riche en ressources naturelles (mines et pétrole surtout) et son avenir économique dépend de la prise en compte des problèmes des jeunes.

Néanmoins sa position géographique actuelle le met dans une situation difficile en matière de sécurité avec la guerre en Libye et au Mali, la menace terroriste au Nord Nigéria. Ces différentes crises sont à la base du retour au bercail de plusieurs milliers de jeunes sans aucune ressource et qui risqueraient d'être laissés à la merci des groupes terroristes et autres bandes organisées opérant dans la zone Nord qui était déjà réputée zone de conflits et de dangers de toute sorte.

Dépourvus presque de tout, les jeunes de la région Nord Tahoua sont considérés comme un groupe vulnérable auquel il faut porter beaucoup d'attention afin de les éviter le spectre d'autres années de conflit. Même si dans tous les discours et débats politiques, ces problèmes ont été énumérés, beaucoup de choses restent à faire pour diminuer leur vulnérabilité.

**Les défis à relever**

Pour faire face à la vulnérabilité des jeunes, plusieurs défis se posent:

**Défi 1.** Le premier défi qui se pose est la lutte contre la pauvreté c'est-à-dire la question de l'alimentation et de l'accès à l'eau. Les jeunes manquent le minimum et c'est cela qui les rend plus vulnérables. Le manque d'eau est le principal obstacle auquel ils font face. Pour réduire leur vulnérabilité et leur permettre d'augmenter leur propre production, l'Etat et ses partenaires doivent créer les conditions pour les alimenter en eau. Des puits ou des forages doivent être mis à la disposition des jeunes pour leur permettre d'exploiter leur terre et augmenter leur production.

**Défi 2.** La formation des jeunes et l'emploi. Il faut que les jeunes puissent apprendre un métier et qu'ils puissent trouver un emploi qui va leur permettra d'avoir un revenu. Les jeunes peuvent être organisés en groupement et être financés par l'Etat et ses partenaires, cela leur permettra de créer leurs propres structures.

**Défi 3.** Il faut également encourager les femmes sur le rôle important qui est le leur dans le développement économique de leur région. La scolarisation des filles permet de lutter contre certains phénomènes tels que les mariages forcés. Il faut aussi les sensibiliser sur leurs droits et devoirs et les organiser aussi en groupements pour leur permettre d'exercer également.

**Défi 4**. Il faut une population saine physiquement et mentalement pour pouvoir entreprendre des actions de développement économique. Aujourd'hui, la jeunesse est menacée

essentiellement par les IST/VIH/SIDA et la consommation de drogue. Ces fléaux menacent dangereusement leur santé et leur avenir. Un autre défi non moins important c'est de faire en sorte que les jeunes ruraux surtout soient plus proches des centres de santé afin d'alléger leur souffrance.

**Défi 5.** La lutte contre la pauvreté à travers la création d'emplois aux jeunes. Cela n'est possible qu'à travers les gros investissements et surtout la modernisation de certains secteurs tels que l'agriculture et l'élevage.

Pourtant, la Politique Nationale de la Jeunesse élaborée sous la coordination du Ministère de la Jeunesse et des Sports a pour objectif de réduire la vulnérabilité et améliorer le bien être des jeunes qu'ils soient ruraux ou urbains, sans considération de sexe, ni de religion. C'est la manifestation de la volonté politique du gouvernement nigérien de se doter d'un instrument d'orientation sur le long terme qui favorisera l'émergence et l'affirmation d'une jeunesse véritablement moteur de son propre développement. Cette politique répond donc à tous ces maux que vit la jeunesse nigérienne en général et celle de Tahoua en particulier. Faudrait-il alors créer des mécanismes et mettre les moyens nécessaires pour la mise en œuvre et l'application de cette politique afin de réduire la vulnérabilité des jeunes ?

## 9.2 Les Recommandations

Pour relever tous ces défis et apporter des solutions aux problèmes que vivent les jeunes, il est nécessaire de combiner des mesures d'urgence et une stratégie de plus long terme avec pour ambition d'agir sur les causes structurelles des problèmes des jeunes.

1. **L'intégration des jeunes retournés des zones de conflits (Lybie et Mali) : une situation préoccupante**

La situation dans la zone sahélo saharienne notamment au Mali et en Libye et le retour au pays de milliers de jeunes Nigériens est préoccupante pour le Niger et sa population du fait des effets négatifs qu'elle peut entrainer sur la quiétude des populations. Ces retournés sans ressources et vivant dans une situation de précarité totale constitue à n'en point douter un risque si des mesures concrètes ne sont pas prises pour leur réinsertion dans la vie socio-économique de leur localité.

- ✓ **Vers un changement de comportement des jeunes ?**

L'Etat doit intensifier les campagnes d'informations et de sensibilisation sur les risques d'une déstabilisation de la zone et les conséquences que cela peut entrainer. L'Etat doit amener les jeunes à prendre conscience d'eux –même et de leur capacité à apporter des changements positifs dans leur milieu. L'Etat, à travers ses partenaires doit créer toutes les conditions utiles pour réduire la vulnérable de ces jeunes. Pour cela, il doit mettre les moyens nécessaires à la disposition des structures bien organisées afin d'atteindre le maximum de jeunes.

Les parents et la société en général doivent apporter aussi leurs contributions dans le sens du changement de comportement des jeunes en prenant le relais dans les foyers. Les parents doivent débattre avec les jeunes sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour éviter le spectre de la violence et des conflits armés. Ils doivent amener les jeunes à prendre conscience du danger et des conséquences des conflits armés tant sur le plan individuel, communautaire que national. Pour cela, l'Etat doit mettre en place des mécanismes de préventions des conflits dans toutes les zones concernées. Les conséquences sont nombreuses et multiples et au vue de la situation économique difficile dans laquelle végète le pays, il sera difficile de satisfaire l'ensemble des préoccupations des jeunes.

Les jeunes doivent être formés et informés sur les causes et les conséquences des conflits armés et des dispositions à prendre pour y remédier. Ils doivent être associés aux différentes campagnes de sensibilisations organisées par l'Etat, les associations et ONG en vue de l'adoption d'un comportement tendant à réduire leur vulnérabilité. Les jeunes doivent aussi organiser des séances de sensibilisation afin d'amener leurs pairs à mieux comprendre les contours de l'importance de la paix dans leur région. Ils doivent aussi être intégrés dans toutes les actions les concernant. Ils doivent être consultés sur toutes les décisions les concernant et être des acteurs au premier plan.

## 2. La Formation et l'emploi des jeunes: une solution pour la réduction de la vulnérabilité ?

Le chômage est de nos jours l'un des sujets les plus préoccupants de tous les gouvernements de par le monde. Ce sujet a fait d'ailleurs l'objet au Niger de plusieurs débats tant du côté du gouvernement que du côté des acteurs sociaux et même du coté des jeunes eux-mêmes. Il se pose alors comme un problème de société majeur.
Pour l'essentiel, la situation des jeunes face à l'emploi résulte de freins structurels, liés au contexte économique dégradé, au disfonctionnement du marché du travail et à l'inadaptation de notre modèle social. Il n'y a sans doute pas de solutions durables au problème de chômage des jeunes tant que les conditions macroéconomiques d'une meilleure conjoncture économique ne sont pas réunies. Ce constat ne saurait cependant conduire à l'attentisme et à la fatalité.
Dans la région de Tahoua, le chômage touche beaucoup plus les non scolarisés et ceux qui n'ont aucune qualification professionnelle.

- ✓ **Assurer une meilleure transition entre les ordres de formation et d'emploi**

L'Etat et ses partenaires doivent développer et améliorer les formations des jeunes dans les domaines les plus en vue dans la région. Ils doivent également mettre l'accent sur les stages, permettre aux jeunes d'aller plus vers le formel que l'informel.

Les partenaires sociaux doivent promouvoir l'entreprenariat des jeunes.

- ✓ **Faire de l'emploi des jeunes les moins qualifiés une priorité**

L'Etat et les partenaires sociaux doivent engager des réflexions sur la possibilité de mettre en œuvre un dispositif de « seconde chance » pour les jeunes afin qu'ils puissent apprendre un métier. Ils doivent donc pour cela lutter contre l'analphabétisme, développer les dispositifs de « seconde chance » et mobiliser le secteur de l'insertion par l'activité économique.

- ✓ **Améliorer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi**

L'Etat et les partenaires sociaux doivent élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions global pour l'emploi des jeunes. Cette mobilisation des partenaires sociaux doit représenter un engagement très important. L'urgence de la situation et l'importance de l'enjeu, nécessitent d'inscrire ce dialogue social dans la durée, et de le diffuser au niveau des branches et des entreprises. Il est donc nécessaire de faire de l'emploi des jeunes un thème régulier du dialogue social à tous les niveaux. Cette question de l'emploi des jeunes doit être traitée avec diligence.

Toutes les initiatives, informations et sensibilisations des acteurs économiques et sociaux prises pour promouvoir l'entrepreneuriat doivent être encouragées et soutenues. La démarche de création d'entreprise peut constituer un atout pour l'accès des jeunes à l'emploi. Les jeunes se heurtent plus souvent à des difficultés d'accès à l'information et ne disposent généralement pas de la sécurité matérielle minimale leur permettant d'entreprendre avec de réelles chances de succès. L'accès au financement constitue donc une difficulté majeure pour les jeunes entrepreneurs. Il faut enfin que dans leur formation, les jeunes mettent l'accent sur les filières

porteuses telles que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la maçonnerie, la menuiserie, la couture et bien d'autres.

### 3. La santé de la reproduction des jeunes : une alternative et un défi de taille

Les jeunes ont un faible accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive, avec pour conséquences des grossesses précoces et non désirées et des infections aux IST/VIH/SIDA.
La contribution des adolescentes dans la fécondité totale est estimée à près de 14% en milieu rural selon les résultats préliminaires de l'EDSN-MICSS 2012. La sexualité est précoce, 15 ans pour les filles, 20 ans pour les garçons et peut, bien entendu, se produire aussi en dehors du mariage. Plus d'un tiers des jeunes ont eu un enfant avant l'âge de 17ans[16]. Les jeunes utilisent très peu de méthodes contraceptives.
Si les jeunes représentent l'avenir du pays, c'est au présent qu'il faut répondre à leurs besoins. Aujourd'hui, améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes retournés représente un défi de taille pour le Niger.

#### ✓ Vers des services de santé adaptés aux besoins des jeunes et à une prise de conscience des jeunes

De nombreux critères déterminent la situation de vie, et partant, la facilité ou non d'accéder à l'information et aux services en matière de santé. La situation de vie d'une personne dépend très largement du sexe, de la situation économique, de l'autonomie financière, de la scolarisation ou non-scolarisation.
Le mariage précoce touche les jeunes Nigériens (75%), les mutilations génitales féminines sont encore très présentes au Niger.
La spécificité des besoins des jeunes en matière de santé de la reproduction est bien identifiée, avec la définition d'un «groupe vulnérable», ou «groupe spécifique» que constitue la jeunesse.
Au niveau de l'Etat, l'action publique doit agir pour l'ensemble de la population, en se concentrant sur ceux qu'il est le plus difficile à atteindre. Des actions de renforcement de capacités à l'égard des groupes les plus vulnérables sont nécessaires pour les réintégrer à leurs communautés. Des actions spécifiques pour limiter les contraintes favorisant la vulnérabilité structurelle doivent également être menées.

**L'Etat doit également:**

- assurer des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes filles mariées, aux jeunes en situation de travail, aux jeunes déscolarisés et aux retournés. Il doit en particulier amener les cibles les plus vulnérables à participer aux activités des centres de santé, organiser des séances de sensibilisation SRAJ/IST/VIH/SIDA dans les lieux fréquentés par les jeunes en situation de travail : les marchés par exemple

- tout en prenant en compte les causes de ces grossesses que sont les mariages précoces, sensibiliser l'entourage des jeunes (parents, mari, tuteur, tutrice) les plus en difficulté pour les convaincre de les laisser participer aux activités des espaces d'informations et d'échanges, en particulier s'agissant des jeunes mères et mariées.

- sensibiliser les leaders communautaires et religieux sur les dangers des grossesses précoces pour la santé des jeunes mères.

- vulgariser et disséminer dans les langues locales toutes les informations et techniques concernant la santé de la reproduction;

[16] EDSN, 2012

Les jeunes doivent chercher à travers des formations des responsables des structures de jeunesse à acquérir les compétences nécessaires pour affronter les problèmes de la vie en général et, en particulier, pour adopter des comportements plus sûrs en matière de sexualité ;

les jeunes doivent être dotés d'aptitudes leur permettant de faire face aux défis de la vie, faire des choix, et prendre des décisions responsables et appropriées. Ces aptitudes concernent la capacité à identifier les sources utiles d'informations, la capacité à faire une évaluation critique de cette information par rapport à ses besoins, ainsi que la capacité à rechercher, localiser et utiliser effectivement des services sociaux et médicaux disponibles dans son environnement immédiat.

Les jeunes sont gênés parfois d'y rencontrer des adultes et des membres de leurs familles qui pourraient leur demander des comptes. Ensuite, ils estiment que leur présence dans ces centres pourrait être interprétée comme ayant des mœurs légères

Pour beaucoup de leaders communautaires et d'adultes, parler de santé sexuelle, donner des informations sur la sexualité et la santé de la reproduction à des jeunes, c'est leur donner le champ libre pour une sexualité «incontrôlée et irresponsable ».

# 10 ANNEXES

## 10.1 Guide de l'étude

**Questionnaire pour les jeunes de 15-35 ans**

| IDENTIFICATION DE LA PERSONNE | | |
|---|---|---|
| **DEPARTEMENT** | | \|__\|__\| |
| **COMMUNE** | | \|__\|__\| |
| **NOM DE LA LOCALITE** | | \|__\|__\|__\| |
| **TYPE DE LOCALITE**<br>**1= Quartier**<br>**2= village** | | <br>\|__\|<br>\|__\| |
| **MILIEU DE RESIDENCE**<br>**1= Urbain**<br>**2= Rural** | | <br>\|__\|<br>\|__\| |
| **NOM/PRENOM DE LA PERSONNE A ENQUETER** | | |

**SECTION I : CARACTERISTIQUES SOCODEMOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE (E)**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.101** | Sexe | 1. Masculin<br>2. Féminin | \|__\| |
| **Q.102** | Quel est votre âge ? | Age en année révolue | \|__\|__\| |
| **Q.103** | Quel est votre ethnie ? | 1. Arabe<br>2. Djerma/Songhaï<br>3. Gourmantché<br>4. Haoussa<br>5. Kanouri 06. Peul<br>7. Touareg<br>8. Toubou | \|__\| |
| **Q.104** | Quelle est votre religion ? | 1. Musulmane<br>2. Chrétienne<br>3. Traditionnelle<br>4. San religion | \|__\| |
| **Q.105** | Quel est votre état matrimonial actuel ? | 1. Marié (e)<br>2. Célibataire<br>3. Divorcé (e)<br>4. Veuf (ve)<br>5. séparé (e) | \|__\| |
| **Q.106** | Si marié (e) : préciser si couple monogame ou polygame | 1. Monogame<br>2. Polygame | \|__\| |

**SECTION II: EDUCATION/FORMATION ET EMPLOI**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.201** | Fréquentez-vous actuellement l'école? | 1. Oui **(Si oui aller à Q203)**<br>2. Non | \|__\| |
| **Q.202** | Aviez-vous fréquenté une fois l'école ? | 1. Oui<br>2. Non (**Si non aller à Q205**) | \|__\| |
| **Q.203** | Si oui, quel est votre niveau d'instruction ? | 1. Primaire<br>2. Secondaire 1er cycle<br>3. Secondaire 2nd cycle<br>4. Supérieur | \|__\| |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.204** | Le type de votre formation | 1. Professionnelle /technique<br>2. Générale | \|__\| |
| **Q.205** | Etes vous alphabétisé en langues nationales ou en Arable ? | 1. langue nationale<br>2. Arabe | \|__\|<br>\|__\| |
| **Q.206** | Etes-vous pour la plupart du temps occupé? | 1.Oui<br>2.Non | \|__\| |
| **Q.207** | Si occupé, quelle est votre situation dans l'emploi ? | 1. Ménagère<br>2. Fonctionnaire<br>3. Artisan/ouvrier<br>4. Agriculteur<br>5. Eléveur<br>6. Commerçant<br>7.Salarié du secteur privé<br>8. Travailleur à la tâche<br>9. Aide familiale<br>10. Apprenti/stagaire<br>11. Contractuel/vacataire/En service civique<br>12. Marabout<br>13. Elève/Etudiant<br>14. Autres à préciser…….. | \|__\| |
| **Q.208** | Votre activité vous permet-elle de subvenir à vos besoins | 1. Oui<br>2 .Non | \|__\| |
| **Q.209** | Si non, qui prend en charge vos besoins ? | 1. Vous-même<br>2. Parents/Tuteurs<br>3. Conjoint/conjointe<br>4. Autres personnes (à préciser)<br>…….. | \|__\| |

**SECTION III : SANTE REPRODUCTIVE ET SEXUELLE DES ENQUETE (ES)**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.301** | Avez-vous eu des rapports sexuels lors de votre absence? | 1.Oui<br>2.Non | \|__\| |
| **Q.302** | Avez-vous utilisé un préservatif lors de vos rapports sexuels ? | 1. Oui (aller à Q304)<br>2. Non | \|__\| |
| **Q.303** | Pourquoi n'aviez-vous pas utilisé un préservatif ? | 1. Manque d'information<br>2. Manque de moyens<br>3. Non disponible<br>4. Pas besoin je suis marié (e )<br>5. Donne peu ou pas de plaisir<br>6. J'essaie de tomber enceinte<br>7. Refus du partenaire<br>8. Pression sociale | \|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\| |
| **Q.304** | Avez-vous déjà entendu parler des IST/SIDA? | 1. Oui<br>2. Non→ Q306 | I__I |
| **Q.305** | Si oui, pensez-vous que pour réduire les risques de contamination des IST/SIDA, on peut : | A. s'abstenir de rapports sexuels ?<br>1. Oui<br>2. Non | I__I |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | B. utiliser un condom à chaque rapport sexuel ?<br>1. Oui<br>2. Non<br><br>C. avoir un seul partenaire non infecté ?<br>1. Oui<br>2. Non | I__I<br><br><br><br>I__I |
| **Q.306** | Pensez-vous qu'une femme enceinte doit se rendre en consultation prénatale au cours de la grossesse ? | 1. Oui<br>2. Non | I__I |
| **Q.307** | Fréquentez-vous les centres de santé en l'absence de votre conjoint ? | 1. Oui<br>2. Non | \|__\| |
| **Q.308** | Connaissez-vous des méthodes pour éviter de contracter une grossesse ? | 1. Oui<br>2. Non→ fin De la section | I__I<br>I__I |
| **Q.309** | Si oui, lesquelles ? *(QCM)* | A. Pilule<br>1. Oui<br>2. Non<br>B. Diu/Stérilet<br>1. Oui<br>2. Non<br>C. Injections<br>1. Oui<br>2. Non<br>D. Implants<br>1. Oui<br>2. Non<br>E. Condom<br>1. Oui<br>2. Non<br>F. Mama<br>1. Oui<br>2. Non<br>G. Rythme/abstinence périodique/Billings<br>1. Oui<br>2. Non<br>H. Autre (à préciser)……..…<br>1. Oui<br>2. Non | <br>I__I<br><br><br>I__I<br><br><br>I__I<br><br><br><br>I__I<br><br>I__I<br><br>I__I<br><br><br>I__I<br><br><br><br>I__I |
| **Q.310** | Avez-vous déjà utilisé une méthode pour éviter de contracter une grossesse? | 1. Oui<br>2. Non→ Q313 | I__I<br>I__I |
| **Q.311** | Si oui, utilisez-vous actuellement une méthode pour éviter de contracter une grossesse ? | 1. Oui<br>2. Non→ Q313 | I__I<br>I__I |
| **Q.312** | Si oui quelle est la principale méthode que vous utilisez actuellement ? | 1. Pilule<br>2. Diu/Stérilet<br>3. Injections<br>4. Implants<br>5. Condom | I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | 6. Mama<br>7. Rythme/abstinence périodique/Billings<br>8. Autre (à préciser)…… | I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I |
| **Q.313** | Si non, pour quelle raison principale avez-vous cessé d'utiliser ou n'avez-vous jamais utilisé une méthode pour éviter de contracter une grossesse ? | 1. N'en a pas besoin (n'entretient pas encore de rapport sexuel)<br>2. Inaccessibilité des services de santé<br>3. N'en a pas besoin (souhaite une grossesse)<br>4. Refus du partenaire<br>5. Manque de moyens financiers<br>6.Pressions sociales<br>7. Manque d'information<br>8. Interdits culturels<br>9. Autre (à préciser) …… | I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I<br>I__I |
| **Q314** | Etes-vous satisfaits de la situation sanitaire dans votre région ? | 1. Oui<br>2. Non | I__I |
| **Q315** | Les centres de santé jouent-ils leur rôle en ce qui concerne la sensibilisation des populations | 1. Oui<br>2. Non | I__I |

## SECTION IV : SITUATION DES JEUNES ET DES FEMMES

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q401** | Avez-vous été migrant une fois ? | 1.Oui<br>2.Non | \|__\| |
| **Q402** | Quelles sont les causes de votre départ en exile | 1. Recherche de mieux être<br>2. Recherche d'emploi<br>3. Recherche de ressources complémentaires<br>4. Tourisme<br>5. Apprendre un emploi/métier<br>6. Etudier<br>7. Autres (à préciser)…….. | \|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\| |
| **Q403** | As-tu un emploi dans ton pays d'accueil ? | 1.Oui<br>2.Non | \|__\| |
| **Q404** | Quelle (s) activité (s) exercez-vous dans votre pays d'accueil | 1. Petit commerce<br>2. Employé<br>3. jardinage<br>4. Etude<br>5. Apprentissage<br>6. Autres (à préciser)…… | \|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\| |
| **Q405** | Cette activité vous permet-elle de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille ? | 1. Oui<br>2. Non | \|__\| |
| **Q406** | Envoies-tu de l'argent à ta famille ? | 1.Oui<br>2. Non | \|__\| |
| **Q407** | Ces envois sont-ils réguliers ? | 1.réguliers<br>2.irréguliers | \|__\| |
| **Q408** | Depuis votre retour, avez-vous eu un | 1.Oui | \|__\| |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | appui de l'Etat ou d'une quelconque organisation ? | 2.Non | |
| **Q409** | Si oui, lesquels ? | 1.Appui financier<br>2.Appui matériel<br>3.Apprendre un métier<br>4. Formation<br>5. Sensibilisation<br>6. Autres (à préciser)…….. | \|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\| |
| **Q410** | Cet appui (financier ou matériel) vous-a-t-il permet de subvenir à vos besoins ? | 1. Oui<br>2. Non | \|__\| |
| **Q411** | Quelles sont les difficultés que vous vivez depuis votre retour au pays ? | 1.Oisiveté<br>2. Manque de nourriture<br>3.Manque d'emploi<br>4. Manque d'eau<br>4.Iinsécurité<br>5.Manque de pasturage pour animaux<br>6. Manque d'espaces de culture<br>7. Autres (à préciser) | \|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\|<br>\|__\| |
| **Q413** | Quel type d'appui préférez-vous pour ne plus être tenté par l'exode ? | 1.Appui financier<br>2.Appui matériel<br>3.Apprendre un métier<br>4. Formation<br>5. Sensibilisation<br>6. Autres (à préciser)…….. | I__I<br>I__I |
| **Q414** | Quand le mari va en exode, la femme reste-il dans son foyer ? | 1. Oui<br>2. Non | \|__\| |
| **Q415** | Si non, où réside-t-elle ? | 1. Dans sa belle famille<br>2. Chez ses parents<br>3. Chez un oncle/cousin/frère<br>4. Autres | \|__\| |
| **Q416** | Par qui est-elle prise en charge ? | 1. Son mari à travers les envois<br>2. Sa belle famille<br>3. ses parents<br>4. Elle-même<br>5. Une ONG/Partenaire au développement/Etat<br>6. Une personne tierce<br>7. Autres | |

**ETUDE SUR LA VULNERABILITE DES JEUNES DANS LA REGION DE TAHOUA**

**Canevas pour les focus group avec les jeunes**

I. Situation des jeunes dans votre entité : jeunes en général et les retournés des zones de conflit en particulier.
II. Principaux problèmes auxquels les jeunes font face
III. Opinons des jeunes sur la paix et le développement
IV. Besoins et Inspirations des jeunes sur leur situation actuelle et future

A. Par rapport à la situation socioéconomique des jeunes: Comment faire pour améliorer la situation actuelle des jeunes ? Est-ce que les jeunes ont un emploi ou une activité quelconque qui leur permet d'assurer leur bien être ? Comment les jeunes font-ils pour accéder au minimum vital ?
B. Par rapport à L'emploi : identification des secteurs porteurs

Quels sont vos projets professionnels : quels types d'emploi souhaiteriez-vous avoir ? Connaissez-vous les canaux (structures qui existent) de recherche d'emploi ? Les difficultés de recherche d'emploi ?

C. Par rapport à la santé de la reproduction : avez-vous accès aux soins de santé primaire ? connaissez-vous les méthodes contraceptives ? Quel est l'âge normal au premier mariage dans votre région? Parlez nous de vos expériences sexuelles ? Connaissez-vous les IST/VIH Sida ?
D. Par rapport aux femmes : les femmes sont-elles libres de leurs mouvements ? Ont-elles le droit de prendre des initiatives ou d'entreprendre ? Est-ce que les femmes des immigrés perçoivent quelque chose de leurs maris ? Pourquoi les femmes n'ont pas accès à l'emploi comme les jeunes ? Est-ce que la violence envers les femmes et les enfants est fréquente chez vous ? A quoi est due cette violence ? Est ce que vous connaissez des voies de recours qui vous permettent de porter plainte ? Comment y faire face ?
E. Par rapport au comportement des jeunes vulnérables: Pourquoi les jeunes se lancent-ils dans la cigarette ou l'alcool ? Quels sont les types d'appui que vous avez besoin? Est-ce que les jeunes retournés sont prêts à rester chez eux si leurs conditions de vie sont améliorées ?

**ETUDE SUR LA VULNERABILITE DES JEUNES DANS LA REGION DE TAHOUA**

**Canevas de focus group avec les acteurs actifs sur les questions de la jeunesse : *société civile, associations, ONG, fadas, structures publiques, cadres ministère de la jeunesse, Conseil des jeunes, autorités administratives et coutumières, partenaires techniques, etc*.**

- Que pensez vous de la situation des jeunes en général et celle des retournés des zones de conflits en particulier ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles les jeunes font face actuellement ? Quelles en sont les causes ?
- Ces difficultés peuvent elles entrainer les jeunes à repartit en exile ? Peuvent elles les entrainer dans le banditisme ou à la rébellion ?
- Quel est le rôle de l'Etat face à cette situation ? Quels appuis les partenaires techniques peuvent apporter pour réduire la vulnérabilité des jeunes ? Que doit faire la société en général ?
- Les perspectives pour améliorer la situation des jeunes

- Par rapport à l'éducation et à la formation: Comment faire pour améliorer l'école et la formation professionnelle des jeunes au Niger ?
- Par rapport à l'emploi : Quels sont les secteurs porteurs ? Que faut-il faire pour résoudre le problème de l'emploi des jeunes dans votre région?
- Par rapport à La santé : Quels sont les problèmes de santé des jeunes ? Comment améliorer l'accès aux soins de santé primaire des jeunes ? Est-ce qu'il ya des préventions ou des sensibilisations contre les IST/VIH/SIDA ?
- Par rapport à Sécurité alimentaire : Comment peut-on qualifier la situation alimentaire dans cette région ? Y a-t-il une disponibilité ? Les jeunes ont-ils accès à une alimentation saine et nutritive ?
- Est-ce que la cohabitation entre éleveur et agriculteurs se passe sans problème ? Sinon, énumérez quelques problèmes auxquels ils font face ?
- Par rapport à la violence faite aux femmes et aux enfants : Est-ce que la violence envers les femmes et les enfants est fréquente chez vous ? A quoi est due cette violence ? Est ce que vous connaissez des voies de recours qui vous permettent de porter plainte ? Comment y faire face ?

## 10.2 Manuel de l'Agent enquêteur

**Introduction**

La réalisation de l'enquête de terrain est une étape importante de cette étude. Il est indispensable que toutes les personnes impliquées dans cette opération aient une bonne maîtrise des outils de collecte. En particulier, les agents enquêteurs doivent maîtriser la manière dont les questionnaires doivent être remplis. C'est dans cette optique que ce manuel a été élaboré pour vous servir de guide, afin de mieux remplir le questionnaire.

**Objectifs et Résultats attendus de l'Etude**

- **Objectif global :**

Mieux connaitre la situation de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua plus précisément dans les départements de Tchintabaraden et Tassara afin de les intégrer dans le processus de développement économique de leur région.

- **Objectifs spécifiques:**

- Identifier les principaux facteurs de vulnérabilités des jeunes dans le contexte sécuritaire actuel du Niger;
- Analyser les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles qui sous-tendent la condition des jeunes dans les départements de Tchintabaraden et Tassara;
- Dégager les problématiques prioritaires en terme de gaps dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes et dégager des pistes d'amélioration de leur situation;
- Identifier les groupes les plus vulnérables susceptibles d'être les principales victimes de la situation actuelle et des risques potentiels.

**Résultats attendus :**

- Un rapport complet de l'analyse de la vulnérabilité des jeunes, inclus les conclusions et recommandations permettant un suivi réaliste, pertinent et cohérent des activités est élaboré ;
- Un rapport d'état des lieux de la situation des jeunes face aux menaces sécuritaires permettant de constituer de manière exhaustive la situation de référence du projet est établi;
- Des perspectives et recommandations sont formulées pour une stratégie d'intégration des jeunes dans la stratégie globale de développement économique de la région de Tahoua.

**Rôle du Chef d'équipe et de l'agent enquêteur :**

Le chef d'équipe est chargé d'animer et de coordonner l'ensemble des travaux de l'équipe. Il supervise les activités des membres de son équipe et s'assure que les agents enquêteurs suivent les règles édictées lors de la formation.

Dès l'arrivée de l'équipe dans la localité, le chef d'équipe est chargé de prendre contact avec les autorités administratives et coutumières. Il doit notamment les informer des objectifs de l'enquête et de la manière dont le travail va se dérouler. Il prend aussi des dispositions pour administrer les questionnaires destinés aux jeunes, aux structures en charge des jeunes, aux partenaires techniques, aux autres structures de la société et aux responsables administratifs, coutumiers et communautaires.
Il doit suivre de près le déroulement de l'interview et formule ses observations à l'agent pour l'aider à s'améliorer et corriger les erreurs éventuelles. Il doit aussi contrôler systématiquement

les questionnaires remplis. Cette tâche se fait au fur et à mesure des interviews. Quand le questionnaire est contrôlé, le chef d'équipe y fait ses observations. S'il y a des problèmes de compréhension des questionnaires ou autres, il peut organiser des réunions périodiques avec son équipe en vue de les résoudre. Enfin, le chef d'équipe est chargé de la gestion des ressources mises à la disposition de l'équipe. Quant à l'agent enquêteur, sa tâche principale est de renseigner les questionnaires en se référant au présent manuel et en respectant les consignes prodiguées lors de la formation.

Pour réussir l'entretien, il doit faire preuve des qualités suivantes :

- La confidentialité : la présence d'une personne non concernée pendant l'interview peut empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes de la part de l'enquêté. Par conséquent, il est essentiel que l'interview soit conduite en privé et que toutes les questions reçoivent une réponse de l'enquêté elle/lui-même.

- La neutralité : la plupart des gens ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que l'enquêteur souhaite entendre. Par conséquent, il est important de rester neutre pendant l'interview. Soit par l'expression du visage ou le ton de la voix, l'enquêteur ne doit jamais donner l'impression à l'enquêté qu'il a fourni la réponse « juste » ou «fausse » à la question. L'enquêteur ne doit jamais donner l'impression d'approuver ou de désapprouver une réponse de l'enquêté. Si la réponse d'un enquêté n'est pas pertinente, il ne faut pas l'aider en disant quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que.... N'est-ce pas ? ». Très souvent il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt relancer la question, en y apportant plus d'explications, peut-être en proposant la liste des modalités possibles si les modalités sont à citer.

- Le tact : dans certains cas, l'enquêté dira simplement « Je ne sais pas », donnera une réponse non pertinente, semblera s'ennuyer ou être désintéressé, contredira quelque chose qu'il/elle a dit précédemment, ou encore refusera de répondre à la question. Dans de tels cas, vous devez essayer de raviver son intérêt à la conversation en le mettant en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, sa ville ou son village, le temps, ses activités quotidiennes, etc.). Si l'enquêté donne des réponses incohérentes, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment. Il faut l'écouter poliment et reprendre l'interview de manière intelligente à la question qui est en incohérence avec la question présente. Il ne faut surtout pas embarrasser l'enquêté.

- Le respect des enquêtés : l'enquêteur ne doit pas avoir d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêté. D'autre part, il faut se souvenir que les divergences entre l'enquêteur et l'enquêté peuvent influer sur l'interview. Si l'enquêté croit que l'enquêteur est en désaccord avec lui, il peut se méfier de l'enquêteur. Par conséquent, l'enquêteur doit toujours se comporter et parler de façon à mettre l'enquêté à l'aise.

- Le timing : il ne faut pas précipiter l'interview, plutôt la conduire sur le ton de la conversation. Les questions doivent être posées lentement pour que l'enquêté saisisse bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, l'agent doit attendre et donner à l'enquêté le temps de la réflexion. S'il se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre « Je ne sais pas » ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêté répond sans réfléchir, simplement pour accélérer l'interview, dites-lui, « On n'est pas pressé ». Votre réponse est très importante, aussi prenez le temps nécessaire pour répondre avec soin.

**<u>Compréhension de la structure des outils de collecte</u>**

Les personnes éligibles sont celles qui ont un âge compris entre 15 et 35 ans.
Ce questionnaire est composé de quatre (04) sections. Chacune de ces sections contient un certain nombre de questions. Pour recueillir de manière précise les informations recherchées dans le cadre de cette enquête, les consignes suivantes doivent être rigoureusement respectées.

**Département** : Inscrivez **le nom** correspondant au département dans lequel vous effectuez l'enquête sur la ligne prévue à cet effet.

**Commune :** Inscrivez **le nom** correspondant à la commune dans laquelle vous effectuez l'enquête la ligne prévue à cet effet.
**Nom de la localité** : Inscrivez **le nom** correspondant à la localité dans laquelle vous effectuez l'enquête à la ligne prévue à cet effet.

**Type de localité :** Inscrivez le code correspondant à la localité dans laquelle vous effectuez l'enquête. Si c'est dans un quartier inscrivez le code 1 dans la case prévue à cet effet et si c'est un village inscrivez le code 2.

**Milieu de résidence** : Inscrivez le code correspondant au milieu dans lequel vous effectuez l'enquête. Si c'est en milieu urbain inscrivez le code 1 dans la case prévue à cet effet et si c'est le milieu rural inscrivez le code 2.

**Nom et Prénom de l'enquêté :** Inscrivez à l'endroit correspondant les noms et prénoms de la personne enquêtée.

**Section I : Caractéristiques Socioéconomiques de l'Enquêté**

**Sexe :** constatez le sexe de l'enquêté et mettez le chiffre correspondant à la réponse convenable dans la case prévue à cet effet.

**Age :** Ecrire l'âge en année révolue (années entières), c'est-à-dire le nombre (entier) d'années atteint à son dernier anniversaire. Inscrire l'âge déclaré par la personne dans la case réservée à cet effet.

**Ethnie :** Mettez le chiffre correspondant dans la case prévue à cet effet après que l'enquêté ait révélé son ethnie.
**Religion :** Si l'enquêté est musulman, mettez 1 ; 2 s'il est chrétien ; 3 s'il pratique une religion traditionnelle africaine et 4 si aucune de ces trois n'est concernée. Au niveau du 4, précisez la religion pratiquée.

**Etat matrimonial :** inscrire le numéro qui correspond dans la case prévue à cet effet.

**Monogamie ou polygamie** : cette question concerne les hommes mariés surtout. Si la personne est mariée à une femme, cochez 1 et si c'est plusieurs femmes, cochez 2.

**Section II : Education, formation et emploi**

**Fréquentez-vous actuellement l'école?** Inscrire le code correspondant à la réponse dans la case prévue à cet effet. Si c'est OUI, vous mettez 1 dans la case et si c'est non, mettez 2 dans la case. (Si oui aller à Q203)

**Aviez-vous fréquenté une fois l'école ?** Cette question ne concerne que ceux qui ont répondu Non à la question précédente. Inscrire le code correspondant à la réponse dans la case prévue à

cet effet. Si c'est OUI, vous mettez 1 dans la case et si c'est non, mettez 2 dans la case (Si non aller à Q205).

**Quel est votre niveau d'instruction ?** Inscrire le code correspondant à la réponse dans la case prévue à cet effet. Mettez 1 pour Primaire ; 2 pour le secondaire 1er cycle ; 3 pour le secondaire 2nd cycle ; 4 pour le supérieur.

**Type de formation :** Inscrire code 1 si c'est une formation professionnelle et technique et si 2 si c'est une formation de type général.

**Etes-vous alphabétisé en langue nationale ou en arabe ?** Si l'enquêté a suivi des cours d'alphabétisation en langues nationales ou en arabe, inscrivez le code dans la case correspondante.

**Au cours des 12 derniers mois étiez-vous pour la plupart du temps ?** 1. Occupé (e) et 2.Non. Vous devez inscrire le code correspondant à la réponse de l'enquêté dans la case prévue à cet effet.
Si la réponse est non, vous allez directement à Q209.

**Si occupé, quelle est votre situation dans l'emploi ?** Cette question ne doit être posée que pour les personnes qui ont répondu être occupé. Vous inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue à cet effet.
**Votre activité vous permet-elle de subvenir à vos besoins ?** Inscrire le code correspondant à la réponse. Si l'enquêté répond Autres personnes, il doit préciser qui est-ce.

**<u>Section III : Santé reproductive et sexuelle des enquêtés</u>**

**Avez-vous déjà des rapports sexuels lors de votre absence ?** Cette question concerne les retournés ou ceux qui ont été migrants une fois. Pour les personnes n'ayant jamais eu de rapport sexuel, la réponse est donc non encore, donc inscrivez le code 2.

**Avez-vous utilisé un préservatif, la première fois que vous avez eu un rapport sexuel ?** La réponse est oui ou non. Si c'est Oui vous allez à la question Q304.

**Pourquoi n'aviez-vous pas utilisé un préservatif ?** Attention c'est une question qui peut avoir une ou plusieurs réponses.

**Avez-vous déjà entendu parler des IST/SIDA?** C'est Oui ou Non. Inscrire le code correspondant à la réponse dans la case prévue à cet effet. Si c'est non vous aller à la question Q306.

**Si oui, pensez-vous que pour réduire les risques de contamination des IST/SIDA, on peut** : s'abstenir de rapports sexuels ? Utiliser un condom à chaque rapport sexuel ? Avoir un seul partenaire non infecté ? Vous devez inscrire le code correspondant à la réponse de l'enquêté.

**Pensez-vous qu'une femme enceinte doit se rendre en consultation prénatale au cours de la grossesse ?** Inscrivez le code 1 ou 2 dans la case correspondante.

**Fréquentez-vous les centres de santé en l'absence de votre conjoint ?** Si pour vous soigner, vous allez dans les centres de santé, inscrivez le chiffre 1, sinon le chiffre 2.

**Connaissez-vous des méthodes pour éviter de contracter une grossesse ?** A ce niveau, il suffit seulement de dire Oui si vous les connaissez et Non dans le cas échéant. Si non aller à Q314

**Si oui, lesquelles ?** C'est une question à choix multiples. Si le jeune connait plusieurs méthodes, cochez dans la case prévue à cet effet.

**Avez-vous déjà utilisé une méthode pour éviter de contracter une grossesse?** Inscrire le code correspondant dans la case prévue à cet effet. Si l'enquêté a déjà utilisé une méthode pour éviter une grossesse inscrivez 1 et si non inscrivez 2. Si non allez à Q313

**Si oui, utilisez-vous actuellement une méthode pour éviter de contracter une grossesse ?** Cochez le code dans la case correspondante. Si non allez à Q313

**Si oui quelle est la principale méthode que vous utilisez actuellement ?** Ici vous cochez la méthode que l'enquêté utilise le plus.

**Si non, pour quelle raison principale avez-vous cessé d'utiliser ou n'avez-vous jamais utilisé une méthode pour éviter de contracter une grossesse ?** SI l'enquêté connait les différentes méthodes pour éviter une grossesse et qu'il en a jamais utilisé ou qu'il en utilise plus, dites le pourquoi ? Cochez alors la case correspondant à cet effet.

**Les centres de santé jouent-ils leur rôle en ce qui concerne la sensibilisation des populations ?** Si l'enquêté est satisfait des offres en terme de santé dans son entité, cochez Oui. Dans le cas échéant, cochez non.

## Section IV : Situation socioéconomique des jeunes retournés

**Migrant :** Les migrants sont les personnes ayant quitté leur résidence pour s'installer ailleurs dans une autre localité pour une période dépassant six (6) mois. Suivant les codes, inscrire celui qui correspond. Les causes de départ de votre pays ? Est-ce que vous avez une activité étant en exode ? Ce travail vous permet-il de subvenir à vos besoins ? Ces migrants participent-ils à la gestion du ménage en envoyant de l'argent ? Si oui, est ce que ces transferts sont réguliers?

# 11 BIBLIOGRAPHIE


1. **Anne le Bissonnais, Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : Etat des lieux et pistes d'actions, Niger 2010**
2. Annuaire Statistique du Niger, **Population,** 2006-2010
3. Annuaire Statistique du Niger, **Structure de la population,** 2006-2010
4. Antoine-Marie SIE TIYOE et Dalomi BAHAN, **Situation Socioéconomique des Enfants et des Jeunes au Burkina Faso,** 2009
5. Bases théoriques de la Vulnérabilité, Analyse critique de l'Approche Classique.
6. Conférence Internationale du Travail, 93è session, **Emploi des jeunes : les voies d'accès à un travail décent, Rapport VI, 2005**
7. Conférence Africaine sur la Population, **Population Africaine : Passé, présent et Future,** Ougadougou du 5 au 9 Décembre 2011
8. Enquête Démographique et de Santé du Niger, 2012
9. European Union, Les enfants dans les conflits, Recipient of the 2012 Nobel peace prize
10. Harouna Mounkaila, **Les Migrations au Niger : Etat des lieux, Enjeux et Perspectives,** 2009
11. Inégalités entre jeunes sur fond de crise, Rapport de l'Observatoire de la Jeunesse, Francine Labadi
12. INS, **Documentation de l'Etude du RGPH 2001**, 2007
13. INS, **Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger EDSN-MICS-IV** 2012,
14. INS, **Rapport définitif situation des enfants et des jeunes au Niger en 2001**
15. INS-NIGER, **Rapport de l'analyse des résultats définitifs du 3ème RGP/H-2001 : Alphabétisation et Scolarisation,** 2006
16. **Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua**, République du Niger
17. Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire chronique en Afrique, Etudes de cas : Ethiopie, Burkina Faso et Zambie, Rapport 2003
18. « Les Jeunes vulnérables » : Essai de définition, Valérie Becquet, Presses de Sciences PO
19. Projet « Contributions à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger (CCPNN) », **Etudes sur l'Insertion Socioéconomique des Jeunes dans la région d'Agadez, Niamey, Décembre 2012.**
20. Théorie des besoins de l'homme, **Abraham Maslow**
21. UNICEF, **Analyse des déterminants des conflits dans les déterminants de Tchintabaraden et Tassara, Rapport de recherche, janvier 2014**
22. United Nations, **NIGER, Appel Global, 2013**